

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

Feuilleton du Courrier du Canada
9 OCTOBRE 1876.—No. 5

LA VEILLEUSE.

(Suite.)

—A! vous lui mettez des habits rouges, et il y en a déjà un peu de fait. Ah! je vois ça à présent. Ça sera bien joli. En voilà un qui se vendra mieux que les autres!

Et elle commençait à s'attendrir. —C'est bien, dit l'artiste impatient, retournez à votre cuisine, vous n'y connaissez rien.

Reine se retira bien étonnée de voir ses compliments si mal reçus; et l'artiste, un peu confus du double jugement rendu sur son œuvre, se remit au travail. Pholoë, qui l'attendait depuis longtemps, vint le chercher, et le surprit tout occupé à enlever la couleur rouge et à adoucir les tons.

—Eh bien, mon maître, dit Claudius avec ironie, êtes-vous satisfait? Ne fait-on pas tout ce que vous voulez?

Pardon, mon père, vous êtes trop bon d'écouter les conseils de votre écôlière.

—Si tu savais tout, reprit humblement Claudius, c'est peut-être toi qui aurais à me pardonner; écoute: l'artiste est jaloux de toi, mais le père est fier de sa fille. Va! tu es aussi belle que tu es bonne.

Et, avec la mobilité de son caractère, il se mit à dénouer les longues tresses blondes de Pholoë, et y ajouta quelques branches de vigne. Quelle magnifique étude de bacchante on ferait avec ça! dit-il; —ne bouge pas, je veux faire un croquis.

—Je n'ai plus le temps, dit Pholoë en jetant les pampres à ses pieds, ma mère m'attend. Allez d'abord déjeuner, et puis vous demanderez à Reine si elle peut encore me remplacer.

Après cette vengeance innocente, elle se hâta de remonter près de madame Martel.

IV

LE BILLET DE BANQUE.

—Me voilà, mère, dit Pholoë en entrant chez madame Martel; nos enfants travaillent, Ida est avec sa maîtresse de piano, père à son atelier. Je suis tout à vous; mais comment êtes-vous, pourquoi ne parlez-vous pas à votre enfant? Voulez-vous que j'envoie chercher le docteur?

—Non, chère enfant, dit la mère en cherchant la main de Pholoë, et à toi seule je puis le dire, courageuse fille, mon mal n'est pas de ceux qu'un médecin peut guérir, car c'est mon esprit qui est malade. Ce n'est pas ton père qui peut nous venir en aide. Ce pauvre ami se tue de travail et ne peut faire plus. Il ne comprend pas les difficultés de la vie et ne semble pas se douter qu'après avoir lutté bien longtemps, nous voilà sans ressources. Irons nous lui reprocher aujourd'hui d'avoir voulu quitter notre petite ville, où nous vivions si heureux, pour venir nous perdre après tant d'autres dans le gouffre parisien, en cherchant la fortune et la gloire? Ce serait bien cruel, car il ne rêvait que notre bonheur. L'aveu de notre détresse le mettrait au désespoir, et que pour rait-il faire pour nous secourir?

—Mais, ma mère, pourquoi désespérer? le principal n'est-il pas votre santé et votre vie? tout le reste peut s'arranger.

—Tu le crois, mon enfant; mais tout nous manque à la fois. Tu oublies que nous en sommes réduits à faire des dettes, et que s'il ne nous vient un secours inespéré, nous ne pourrions les payer et nous aurons à subir les plus cruels affronts.

—Portez-vous bien seulement, mère, et je me charge de tout. Je trouverai du travail, ou de l'argent, ou du temps, pour payer; je vous dis que j'ai confiance. —Touchez mes bras, mère, voyez comme ils sont forts; eh bien, mon cœur est encore plus fort; et puis nous avons un peu d'argent.

—Pauvre petite, dit la mère attendrie, je sais bien ce que tu veux dire. Je sais bien que tu n'hésiterais pas à tout sacrifier pour nous, et c'est là pour moi une grande peine. Ce billet de cinq cents francs, que tu avais si péniblement amassé en donnant des leçons, il est bien à toi; et tu as abandonné tes élèves pour ne plus me quitter depuis que je suis dans ce triste état; mais quand nous aurons épuisé cette dernière ressource, que nous restera-t-il? Cependant, chère fille, je ne veux pas refuser ce dernier sacrifice, car il peut nous

sauver en attendant l'argent qui nous est promis depuis longtemps.

Pholoë ne trouva rien à répondre, tant elle est consternée de cette confiance dans une ressource qui n'existe plus. Hélas! se dit-elle, dois-je avouer à ma pauvre malade que ce dernier secours nous manque encore? que cet argent est déjà dévoré? —Je ne le pourrai jamais.

—Mais vous savez bien, mère, reprit-elle en essayant de parler d'une voix assurée, vous savez bien que nous avons encore là quelques pièces d'or sans compter le billet; et, ouvrant le secrétaire, elle faisait sonner quelques louis avec ostentation: voyez que nous avons bien le temps d'attendre l'argent que ma tante vous a promis. Et puis si l'argent n'arrive pas je me charge bien d'aller le chercher; rassurez-vous donc, pauvre mère et espérez. —Quand nous aurons notre argent, ajouta-t-elle en prenant les deux mains de sa mère, nous pourrions consulter cet habile docteur qu'on nous a recommandé; et qui sait, petite mère, si vous ne reverrez pas un jour la lumière? Vous êtes si jeune, il y a de la ressource; ce n'est qu'une fatigue. Vos yeux sont si beaux et si doux, ils reverront encore votre chère fille, ou plutôt votre sœur Pholoë, car on nous prendrait pour les deux sœurs; vos yeux la reverront votre petite sœur, aussi bien qu'ils sentent aujourd'hui ses baisers.

—Mais il ne faut plus pleurer, —et elle-même elle pleurait.

—Oui, mon enfant, reprit la mère un peu consolée, tu nous sauveras, car il faut te dire que ton père, bien imprévoyant et étranger aux affaires, a fait un billet pour prix de diverses acquisitions de couleurs et que ce billet a déjà été présenté. Nous sommes maintenant poursuivis pour le paiement de sa dette: il ne faut pas lui en vouloir, son seul tort est de l'avoir oublié; il nous croyait plus riches encore.

—Mais nous avons au moins quelques jours? dit Pholoë avec moins d'assurance et en palissant; si seulement on voulait nous donner un peu de temps, je me chargerais bien...

—On peut se présenter d'un moment à l'autre, et il nous serait difficile d'obtenir un délai, car le billet est entre les mains de tiers porteurs qui ne veulent rien entendre; mais, grâce à toi, notre chère providence, nous sommes à l'abri de ce malheur.

Comment détromper la malheureuse aveugle! comment lui ôter cette dernière espérance? Pholoë n'en eut pas la force: elle resta silencieuse près de sa mère, et passa le reste du jour dans une mortelle inquiétude, et dans la prévision du triste dénouement qui ne pouvait manquer de survenir.

LA VEILLEUSE.

L'arbre se balance avec grâce sous ses guirlandes de fleurs; il ne se courbe que sous le poids de ses fruits. Il semble aussi que la jeunesse qui porte les fleurs de la vie ne devrait connaître que les joies et les extases du bonheur. Les fleurs tomberont au premier souffle du vent; assez tôt l'âge mûr portera le poids des jours, comme l'arbre porte ses fruits.

Elles étaient donc bien amères les larmes qui coulaient des yeux de Pholoë, quand elle fut seule dans sa petite chambre! Elle qui avait voulu montrer tant de fermeté devant ceux qu'elle voulait consoler, elle succombait à son tour devant son impuissance.

—Pourquoi, se disait-elle en regardant le ciel étoilé, Dieu est juste et bon. Il ne peut vouloir que les pauvres êtres qu'il a créés périssent sans soutien et sans asile. La plus grande force est de croire en sa providence, et j'y crois. J'y crois de tout mon cœur.

Les étoiles suivaient leur marche silencieuse, et le calme de cette belle nature fit rentrer par degrés le calme dans son esprit.

—Si je savais seulement, se dit-elle, en quelles mains est ce malheureux billet? Je suis sûre à présent que j'obtiendrais un délai, car il y a encore de bons cœurs.

La campagne, la vraie campagne qui s'étend encore au delà de la maison du faubourg, était déserte et plongée dans les ombres de la nuit. Une seule fenêtre, ouverte au dernier étage d'une haute maison qui s'élevait comme une tour au milieu des champs à une grande distance, était encore éclairée. Pholoë avait souvent remarqué cette pâle et unique lumière, et elle la connaissait bien.

—Peut-être, se dit-elle, c'est une mère qui veille près de son enfant, ou une pauvre fille qui, comme moi, cherche dans son esprit et dans son cœur le moyen de faire vivre ceux qui lui sont chers. Que Dieu nous protège toutes deux! —(à suivre.)

Petit Cathéchisme

—SUR—

L'Infaillibilité du Souverain Pontife

—POUR—

Aider à l'Intelligence du Dogme.

I

CE QU'EST L'INFAILLIBILITÉ DU PAPE

ET AUSSI CE QU'ELLE N'EST PAS

Comprenez-vous ce qu'est l'infaillibilité du Pape et aussi ce qu'elle n'est pas?

Par la grâce de Dieu, je crois le comprendre et être en état de réfuter toutes les erreurs que répandent les ennemis de l'Infaillibilité.

Très-bien! —Mais d'abord qu'est-ce que cette infaillibilité? —Cela veut-il dire que le Pape est impeccable?

Non certes. —Le Pape enfant d'Adam, comme nous, peut avoir ses défauts et commettre des fautes. —C'est de la parole du Pape qu'il s'agit et non de sa conduite.

Et toute parole qui sort de la bouche du Pape, est-ce qu'il nous faudra la recevoir comme un oracle?

Non. —La parole du souverain Pontife, quelle que soit son autorité, et quelque respect qu'elle mérite, n'est pourtant infaillible que lorsqu'il enseigne comme Pape.

Vous voulez dire quand il parle ex cathedra. —Mais quand est-ce que le Pape parle, précisément, comme Pape ex cathedra (de sa chaire)?

La chaire, (cathedra) signifie l'enseignement du maître. —Le Pape parle ex cathedra quand, en sa qualité de maître et de Pasteur universel de tous les chrétiens, de son autorité souveraine et apostolique, il définit quelque doctrine concernant la foi ou les mœurs pour l'Eglise catholique tout entière. L'Infaillibilité pontificale est donc le privilège que le Pontife romain a reçu de Dieu de ne pouvoir se tromper quand il parle ex cathedra en matière de foi et de mœurs.

D'où vient que, dans ce cas, le Pape ne peut enseigner l'erreur au lieu de la vérité; en d'autres termes, qu'il est infaillible?

Il est infaillible parce que Dieu l'assiste, parce que l'Esprit-Saint, l'Esprit de vérité l'assiste, selon la promesse faite à Pierre, et en lui à ses successeurs.

Le Pape a donc la même infaillibilité que l'Eglise?

Précisément. —Le Pape, même seul, en sa qualité de maître et de docteur universel, a cette même infaillibilité que Jésus-Christ a donnée à son Eglise pour l'enseignement de la foi et de la morale.

Donc, lorsque le Pape a porté une définition, il faut la tenir pour infaillible, on ne peut plus y toucher, ni la réformer?

Oui; les définitions du Pape, faites de sa seule autorité souveraine et apostolique, sont des lois par elles-mêmes immuables; il n'est pas besoin d'attendre le consentement de l'Eglise pour être certain de leur vérité, et, par suite, elles ne peuvent être réformées.

Mais, à défaut de ce consentement, pourrions-nous arriver, d'un côté l'on voit le Pape, et de l'autre l'Eglise?

Non. —On ne verra jamais d'un côté la Pape enseignant une doctrine et de l'autre côté tous les évêques enseignant le contraire. Et ainsi disparaît cet épouvantail de l'Infaillibilité isolée, comme on dit, personnelle et séparée. Toujours l'Episcopat catholique, sous l'influence du Saint-Esprit qui assiste l'Eglise, adhère au jugement porté par le Pape de son infaillibilité autorité. L'édifice restera toujours, oui, toujours uni au fondement; mais pour être soutenu par lui et non pour le soutenir.

Nous aurons donc deux infaillibilités: l'infaillibilité collective de l'Eglise enseignante et l'infaillibilité personnelle du Pape?

A parler exactement, l'Infaillibilité est une dans son principe, qui est l'assistance du Saint-Esprit; une dans sa fin qui est le bien universel de tous les fidèles. Seulement le sujet en qui elle réside, peut être ou le chef de l'Eglise seul, ou ce même chef auquel s'unit, tout en lui demeurant subordonné, l'Episcopat catholique pour former l'Eglise enseignante. Et ainsi, nous avons comme un double organe par lequel Dieu nous fait entendre sa voix: l'Eglise enseignante, ou le Pape avec l'Episcopat catholique dispersé ou réuni en Concile; et le Pape seul, parlant ex cathedra, comme Docteur universel, avec sa seule autorité apostolique.

II

LA DÉFINITION EST NOUVELLE.

LE DOGME N'EST PAS NOUVEAU.

L'Infaillibilité du Pape uni aux

évêques, ou l'Infaillibilité de l'Eglise est un dogme ancien et reçu de tout temps; mais cette infaillibilité du Pape, indépendamment du consentement et de l'autorité des évêques, n'est-elle pas, comme on le prétend, un dogme nouveau?

La définition est nouvelle: le dogme n'est pas et ne peut pas être nouveau. Le dogme est ancien autant que l'Evangile, où il est dit: —que Jésus-Christ établit Pierre comme fondement de l'Eglise et Pasteur universel: —qu'il pria pour que sa foi ne défaillit jamais: —qu'il lui donna le privilège de confirmer ses frères dans la foi. Or, il est évident que si les décisions du Pape avaient besoin d'être examinées et confirmées par les évêques, le fondement, au lieu de soutenir l'édifice, serait soutenu par lui: —le pasteur, au lieu de guider et de paître les brebis, serait conduit par elles; —Pierre, au lieu de confirmer ses frères, serait confirmé par eux dans sa foi.

Le dogme est donc aussi ancien que l'Evangile lui-même.

Mais anciennement cette infaillibilité a-t-elle aussi été reconnue par l'Eglise?

Elle a toujours été reconnue d'une manière plus ou moins expresse, et dans son enseignement et dans sa pratique. Les papes ont donné leurs définitions, comme infaillibles, immuables et sans appel; les SS. Pères, les Evêques, l'Eglise entière à tous les siècles ont reconnu l'autorité de la chaire de Pierre dans l'enseignement de ses successeurs, bien qu'elle ne fût pas encore définie comme un dogme de foi.

Pourquoi donc l'Eglise n'a-t-elle pas défini plutôt cette infaillibilité du Pape?

Plus tôt, il n'en était pas besoin: c'est de nos jours que cette définition est devenue opportune. Ce dogme (comme celui de l'Immaculée Conception de Marie) a passé par trois phases distinctes. D'abord il est admis pendant des siècles, surtout dans la pratique, simplement, sans discussions ni recherches. Puis, vint une période de doutes et de controverses, d'opposition dans le sein même de l'Eglise, de la part des fidèles que l'on appela Gallicans; mais l'Eglise, avec une énergie, mêlée de suavité, ne cessa de repousser de toute manière cette erreur et d'éclaircir toujours davantage la vérité, jusqu'au moment où elle crut devoir enfin la définir solennellement. —Désormais, pour tous les catholiques, c'est une vérité de foi.

Mais la vérité, mais la foi, n'est-elle donc pas toujours la même?

Le soleil aussi est toujours le même en soi, mais, par rapport à nous, sa lumière croît jusqu'à midi. L'Infaillibilité du Souverain Pontife fut toujours en soi une vérité de foi; mais, par rapport à nous, elle a développé graduellement sa lumière, jusqu'au Concile du Vatican, où elle a atteint par sa définition dogmatique le plus haut degré de sa splendeur. Et, par suite, nier l'Infaillibilité du Pape a toujours été une erreur, mais ce n'était pas une hérésie, comme ce le serait aujourd'hui, parce que l'Eglise ne l'avait pas suffisamment proposée à notre foi, comme vérité révélée de Dieu, ainsi qu'elle vient de le faire dans ce Concile, le premier qui se soit réuni depuis les grandes controverses soulevées à ce sujet.

Mais aussi ce Concile du Vatican sera le dernier des conciles. En effet, s'il est de foi que le Pape est de soi infaillible et peut décider les questions de doctrine de sa seule autorité apostolique, à quoi bon de nouveaux conciles?

Des Conciles peuvent être nécessaires encore pour bien des raisons; mais cette nécessité ne sera jamais absolue: et il devait en être ainsi pour le bien de l'Eglise. Et, de fait, avant cette définition, les Papes ont, sans Concile, quand il en a été besoin, défini des vérités et condamné des erreurs. Et, de nos jours surtout, où l'erreur court et se répand avec tant de rapidité, c'est un grand avantage que, pour la voir infailliblement condamnée et la vérité proclamée avec la certitude de la foi; nous ne soyons pas obligés d'attendre (combien de temps, Dieu le sait) la réunion d'un Concile ou l'assentiment des Evêques dispersés de l'Eglise entière, et qu'il suffise de la voix du Vicaire de Jésus-Christ, Pasteur et Docteur universel.

On dit pourtant que dans ce Concile les évêques se sont dévoués de leur autorité, pour donner au Pape une autorité nouvelle?

Une autorité nouvelle! Mais le Concile ne lui a absolument rien donné. Cette autorité, le Pape l'avait et l'exerce, et l'Eglise entière la reconnaissait de fait. Le Concile,

par sa définition, s'est borné à reconnaître solennellement, comme dogme de foi, l'autorité infaillible que Jésus-Christ lui-même a donnée au Pape. Il n'a donc été rien donné de nouveau au Pape, il n'a été rien enlevé à l'autorité divine des évêques, soit dispersés dans leurs diocèses, soit réunis en Concile. Il n'y a rien de nouveau, sinon la définition solennelle de l'ancienne doctrine catholique de l'infaillibilité du Pape.

III

QUE DOIT-ON ENTENDRE PAR INFAILLIBILITÉ EN MATIÈRE DE FOI ET DE MŒURS.

Je voudrais maintenant savoir d'une manière plus précise quelles sont les matières dans lesquelles le Pape est infaillible?

Je vous l'ai déjà dit: il est infaillible dans les matières qui concernent la foi et les mœurs; de même qu'on a toujours dit que l'Eglise est infaillible dans l'enseignement de la foi et de la morale, ainsi en est-il du Pape.

Fort bien; mais avec ces mots de la foi et de la morale; dont la signification est si étendue, ne risque-t-on pas d'élargir l'Infaillibilité du Pape et de l'Eglise et de la faire sortir de la sphère qui lui est propre?

Cette même assistance du Saint-Esprit qui produit l'Infaillibilité, fait aussi qu'elle ne peut jamais sortir de sa sphère, ce qui serait la plus grossière des erreurs. Quelle infaillibilité que celle qui se méprendrait au point de décider plus qu'elle ne doit! Quel docteur infaillible que celui qui ne saurait point discerner les sujets de sa compétence de ceux qui y échappent, ou qui, le sachant, s'arrogerait une autorité infaillible qu'il n'a pas!

L'enseignement de l'Eglise s'est toujours maintenu dans les limites de la foi et de la morale: ici le fait ne saurait jamais être opposé au droit.

Eh bien! voyons comment, par le fait, l'Eglise et le Pape ont compris et exercé cette autorité divine dans leur enseignement.

Ils ont embrassé dans leur enseignement tout ce qui se rapporte aux choses que nous devons croire ou pratiquer pour parvenir au salut éternel. Avant tout, les articles de foi expressément révélés; puis les vérités plus ou moins liées à la foi et à la morale chrétienne et par suite au salut éternel. Ainsi donc, en fait comme en droit, il appartient à l'autorité doctrinale de l'Eglise ou du Pape (ce qui est tout un) de condamner non seulement les hérésies déclarées, mais aussi les erreurs qui, de plus ou moins près, touchent à la foi et à la morale; par conséquent de condamner des livres, des propositions, des opinions qui se donnent pour scientifiques, des maximes d'éducation, des principes politiques qui sont en opposition avec la foi ou la morale; de reprouver certaines sectes ou sociétés comme illicites et immorales, et d'approuver au contraire comme pieux et bons les ordres religieux; de juger de la vérité des vertus et de canoniser les saints; d'admettre ou de rejeter certaines doctrines qui regardent le bien général, les droits ou la discipline de l'Eglise de Jésus-Christ. Tout cela se lie à la foi et à la morale, et tombe par conséquent sous l'Infaillibilité de l'Eglise ou du Pape.

Mais ceci est vraiment excessif!... Et qui donc explique de la sorte l'Infaillibilité dans les doctrines relatives à la foi et aux mœurs?

L'Eglise elle-même par ses actes. Est-il vrai, oui ou non, que l'Eglise, que les Papes se sont crus autorisés à porter sur tous ces sujets un jugement d'une infaillible vérité, et conséquemment une sentence irréfutable, qui exige l'assentiment de tous les fidèles? Si le Pape a défini quelque chose, en sa qualité de maître universel de l'Eglise, le Pape a parlé avec l'assistance spéciale du Saint-Esprit; donc il n'a pas excédé les limites de son autorité; donc les points, qu'il a définis, ont tous quelque connexion avec les vérités révélées, avec la foi ou la morale.

Mais si quelqu'un ne la voit pas cette connexion?

Si quelqu'un ne la voit pas cette relation si facile à voir, qu'il s'en prenne à la faiblesse de son jugement et non au Pape. Autrement il faudrait en faire retomber la faute sur le Saint-Esprit qui n'aurait pas su l'assister. Au lieu donc de dire que le Pape parle de ce qui ne le regarde pas, qu'il prenne garde lui-même de parler de ce qu'il ignore. Que d'ignorants de nos jours parle théologie en prétendant faire la leçon au Pape!

Il semble toutefois que le Pape veuil-

le s'avancer sur le libre terrain de la science et de la raison; est-ce qu'alors il ne serait pas exposé à faire fausse route et à tomber dans l'erreur?

Ce sont bien plutôt la science et la raison qui pénètrent dans le domaine de la religion, de la foi, de la morale, et se heurtent à quelques-uns de ses dogmes. Alors l'Eglise et le Pape crient: "Arrière imprudents, reculez, téméraires!" Et ainsi, quand le Pape condamne quelques erreurs de la raison et de la prétendue science, il demeure toujours à son poste sur le terrain de la Religion.

Que direz-vous quand le Pape, sous le prétexte de son infaillibilité, voudra entrer jusque dans la politique? Est-ce que la politique n'est pas indépendante?

Indépendante même de Dieu, de la morale, de la justice? Quelle belle politique ce serait là!

à suivre.

Tcherniaeff

La Gazette d'Etolie publie un portrait de Tcherniaeff, le fameux général russe qui commande en chef l'armée serbe.

Le général Tcherniaeff est très aimé des troupes serbes, non-seulement pour sa bravoure et son expérience militaire, mais aussi pour les autres qualités personnelles qu'il déploie.

Le 25 août, il se trouvait devant la bataille, dans la grande tranchée de Choumatowatz, et était allé jusqu'à pointer un canon. Les soldats lui dirent: "Général, ce n'est pas là ton poste, il vaudrait mieux que nous périssions tous que de te perdre." —Eh bien, répondit le général, je me retirai, mais après que vous m'avez donné votre parole de vrais Serbes que, vivants, vous ne sortirez pas de cette tranchée." Les soldats le promirent en criant: Hurrah! hurrah! et maintinrent leur parole en repoussant jusqu'à la fin les assauts répétés des Turcs.

Tcherniaeff est infatigable; il vole à cheval sur tous les points du champ de bataille, en s'exposant aux plus grands périls; et il sait avec peu de mots ranimer les esprits. Il est plus sévère avec les officiers russes qu'avec les Serbes; généreux envers les braves, terrible envers les lâches.

Il dort peu et toujours vêtu. Son dîner, ou pour mieux dire son court repas dure à peine dix minutes; il donne ses ordres en peu de mots, et malheur à qui ne les exécute pas ponctuellement.

Un officier russe avait tardé, pendant l'action, seulement dix minutes à venir avec sa troupe au poste qui lui avait été assigné.

La bataille finie, Tcherniaeff le faisait appeler dans sa tente et, peu satisfait des raisons que l'officier lui donnait pour se disculper, il lui donnait une forte poussée qui faisait tomber de la tête de l'officier son képi surmonté de l'aigle impériale. Le généralissime le ramassa et lui dit: Fais-moi encore une chose semblable, et je te croirai indigne de la porter."

Une autre fois, il chassait du camp un officier russe en lui disant: "Tu es venu ici par ambition et non par amour fraternel. Tu déguerpis du camp dans une heure!"

On lui présentait la sentence de mort de quelques soldats valaques qui avaient fui devant le fort du combat. Il la déchira en disant: "Laissez la vie à ces pauvres gens, qui n'avaient jamais encore vu le feu. J'ai vu fuir, dans ces circonstances, des hommes qui sont devenus ensuite les soldats les plus braves et les plus éprouvés."

LE GÉNIE MILITAIRE.—Où s'arrêtera-t-on donc dans la fabrication de grosses pièces de canon?

On vient de faire l'essai à l'arsenal de Woolwich, d'un canon de 51 tonnes de poids.

Le rouleau qui forme la principale partie de cette formidable pièce d'ordonnance a été fait avec une barre de fer ayant 400 pieds de long et 15 pouces d'épaisseur; son poids était de 30 tonnes.

Le plus vaste fourneau de l'arsenal, consommant un feu de 150 pieds de long, était trop court pour chauffer à blanc une pièce de dimensions semblables à celle-là, si bien qu'il a fallu allonger le fourneau en le prolongeant à l'extérieur de l'édifice, où une grande partie de la barre a été chauffée à feu ouvert, sur une grille portative épiant sur la voie.

Pour charger ce canon, on a inventé une machine spéciale qui fonctionne par la vapeur.

On a construit une barge exprès pour transporter le monstre de Woolwich à Shoeburyness, où il doit lancer des projectiles grands comme un homme sur des blindages de vaisseau cuirassé d'une épaisseur de vingt-cinq pouces.

Le métier de marin devient plus dur que jamais.

LOTTERIE

Pour venir en aide à la Construction
de l'Eglise de

SAINT-DAVID DE L'ANDE-RIVIERE

Président-Honoraire : Révd. J. D. DEZIEL, Ptre.
Cure de Lévis.

Comité d'organisation : — Son Honneur le Maire
de Lévis, GEORGES COUTURE, Ecr., pré-
sident; THOMAS DUNN, Ecr., Vice-Pré-
sident; P. G. DUMONTIER, JULIEN CHA-
BUT, EDOUARD COUTURE, ETIENNE
SAMSON, PHS-XAVIER LEMIEUX, LS.
CLOUTIER, Ecuiers.

Objets de la Loterie :

Un prix en or de.....	\$500	—	\$500
Un prix en or de.....	300	—	300
Un prix en or de.....	200	—	200
Un prix en or de.....	100	—	100
Quatre prix en or de.....	50	—	200
Quatre prix en or de.....	25	—	100
Dix prix en or de.....	10	—	100
Vingt prix en or de.....	5	—	100
Cent prix en or de.....	2	—	200
Deux cents prix en or de.....	1	—	200

TRENTÉ PRIX :

30 LOTS DE TERRAIN

de 40 pieds de front sur 90 pieds de
profondeur, évalués à..... \$200 — \$6,000

Total des prix..... \$8,000

372 LOTS !!

Prix du billet : 25 Centins seulement.

Le but qu'ont en vue les organisateurs de cette LOTTERIE étant d'élever un temple à Dieu, le comité espère recevoir l'encouragement général. Toutes les précautions ont été prises pour donner satisfaction au public. Le tirage au sort aura lieu le plus tôt possible; avis en sera donné en temps convenable.

Edouard Couture, Ecr., de Lévis, est le Secrétaire-Trésorier.

M. R. P. Vallée, Notaire, de Québec, est l'agent général à qui toutes demandes de billets ou correspondances devront être adressées.

On demande des agents dans toutes les paroisses.

R. Pamphile Vallée,

Agent général,
No. 9, Rue Buade, Québec
Québec, 2 Octobre 1876. 117

CANADA.

Québec 9 OCTOBRE 1876.

L'Intercolonial.

NOTES DE VOYAGE.

(Suite et fin.)

St. John est la principale et la plus populeuse ville du Nouveau-Brunswick. Elle compte environ quarante-cinq mille habitants dont un tiers sont catholiques. Il n'y a dans cette ville que trois canadiens français! Les nègres sont en grand nombre et forment un petit quartier, avec une église nègre assez originale. Une partie considérable de la ville est bâtie en bois; ses rues sont larges, la plupart de ses trottoirs sont en gravier; il y a par-ci par-là des plantations d'arbres. Les édifices publics font honneur à la ville; ils sont bâtis avec luxe et élégance. La cathédrale catholique est vaste et belle, dans le genre gothique, la tour est très élevée. Le palais épiscopal est tout près; c'est une magnifique résidence entourée d'arbres. Mgr. Sweeney est actuellement évêque de St. John; le curé est le révérend Messire Joseph Michaud. Il règne dans cette ville une grande activité commerciale.

En arrivant, nous nous sommes rendus à l'évêché pour y saluer Messieurs les abbés Michaud et Ouellet que nous connaissons depuis longtemps. Ces messieurs ont été pour nous d'une bonté extrême. Ils nous ont fait visiter toute la ville avec leur propre voiture, et ont bien voulu nous accompagner. Qu'ils acceptent l'expression la plus sincère de notre reconnaissance. Grâce à eux, nous avons pu voir beaucoup en peu de temps, car nous ne sommes restés qu'une journée dans cette ville. Nos généreux ciceroni nous ont fait visiter non-seulement St. John, mais aussi les petites villes de Campbelltown et de Carleton qui se trouvent en face de St. John, et qui en sont séparées par la rivière St. Jean. Des hauteurs de Carleton nous avons une vue d'ensemble de toute la ville St. John et des environs. C'est un charmant coup d'œil : à notre droite est la baie de Fundy qui se perd dans l'Océan, en face la ville St. John, à nos pieds la rivière St. Jean, avec ses îles et traversée par un pont suspendu servant à relier St. John à Carleton, à gauche la ville Campbelltown, et tout autour de nous un terrain accidenté et très-pittoresque, l'horizon d'un côté bornée par une chaîne de montagnes, et de l'autre par le ciel se mêlant à l'Océan. Cette vue peut rivaliser avec celle que nous présente la ville de Québec du haut de la terrasse Dufferin. A Carleton il y a un asile d'aliénés soutenu par le gouvernement, un grand nombre de riches résidences, des moulins à scies considérables, et une splendide promenade publique qui nous rappelle le chemin St. Foye. L'Eglise

se-catholique de Carleton est la plus belle église que nous ayons encore jamais vue, c'est un véritable bijou; les fresques sont admirables, la disposition des couleurs est parfaite, tout est fini avec un luxe exquis. Le voyageur ne doit pas manquer en allant à St. John de se rendre à Carleton pour voir ce joli temple. L'Eglise de St. Romuald est bien inférieure, sauvage même comparée à cette église, et pourtant elle est belle!

En revenant de Carleton nous sommes passés près de la prison de St. John. Les révérends Messieurs Michaud et Ouellet nous ont montré le cachot où ils ont été renfermés pour refus de payer l'injuste taxe des écoles communes. Ils s'attendaient d'un moment à l'autre d'être arrêtés de nouveau pour les taxes scolaires de cette année qu'ils n'ont pas payées afin de protester ainsi contre cette infamie des écoles communes dont les protestants fanatisés du Nouveau-Brunswick se sont rendus coupables. Nous avons vu les deux bâtisses que les commissaires d'écoles communes ont fait construire; ce sont de véritables palais; chaque édifice a coûté cent mille piastres. Les catholiques ont été forcés de payer un tiers des frais, eux qui ne peuvent envoyer à ces écoles leurs enfants! Ce sont là deux monuments élevés au fanatisme, et dont les protestants auront à rougir avant peu! Déjà même plusieurs comprennent l'absurdité d'une école sans Dieu et sans enseignement religieux. On nous a dit que des protestants étaient venus supplier pour faire recevoir leurs enfants dans les écoles catholiques, parceque disaient-ils "à l'école commune ils n'apprennent que le mal, le vice et l'immoralité." Peut-il en être autrement? L'enfance qui a besoin de tant de direction, de leçons de morale, abandonnée à elle-même ne suivra que ses mauvais penchants. Et c'est un fait constaté qu'après la classe à l'école commune, les enfants, filles et garçons, vont le plus souvent à la maison malfamée. Résultat direct et absolu de l'école libre et sans religion!

Que d'humiliations subissent en ce moment les catholiques du Nouveau-Brunswick, et que de persécutions! Tout près de l'école commune est une pauvre maisonnette servant d'école pour les enfants catholiques, sous la direction des bons frères de la doctrine chrétienne, hé bien, le croiriez-vous, les protestants ont fait placer les latrines de l'école commune immédiatement sous les fenêtres de l'humble école catholique, et cela par pure malice! Encore un autre fait pour démontrer jusqu'où peut aller le fanatisme. Dans une partie de la ville il y a une église et une école catholiques situées sur une côte, le chemin qui y conduit est dans un état pitoyable, la corporation qui maintient partout ailleurs les rues dans un état parfait, refuse de réparer et entretenir ce chemin parce qu'il conduit à une école catholique!

Chose étrange, on nous a dit que les protestants aident les catholiques à bâtir leurs églises! Alors comment expliquer leur fanatisme quand il s'agit des écoles? Nous avons visité les écoles catholiques. Il y a deux écoles élémentaires dirigées par les frères de la doctrine chrétienne, elles contiennent environ mille à douze cents élèves; une académie où l'on enseigne un cours d'études complet, elle est sous la direction des frères, les abbés Michaud et Ouellet outre leurs nombreuses occupations sacerdotales y donnent des leçons. Cette académie est dans une vieille chapelle de 30 pieds de longueur! Parmi les élèves nous avons remarqué deux enfants de l'hon. M. Anglin, deux jolis enfants qui ont de brillants talents. Pas un seul enfant catholique ne va aux écoles communes!

En parcourant les classes nous avons remarqué la bonne tenue des enfants, et leur zèle. Ils sont contents d'être dans ces pauvres écoles, et semblent très animés pour défendre leurs droits de catholiques contre les protestants. M. l'abbé Michaud en nous présentant à ses chers enfants leur dit que nous étions un de leurs amis, que nous avions un journal qui défendait leur cause. A ces mots des applaudissements éclatèrent et l'enthousiasme brilla sur toutes ces jeunes figures. Quelle joie! quelle ardeur! c'est une génération qui saura un jour obtenir justice!

Après cette visite, nous avons reçu des chers frères une invitation de prendre le thé avec eux, ce que nous avons accepté avec plaisir, car nous aimions à causer quelque temps avec eux pour leur dire combien nous applaudissons à leur œuvre et à leur dévouement. Nous nous rappelons avec bonheur ses quelques moments que nous avons passés dans leur humble logis.

Le dévouement et la vraie amitié sont si rares aujourd'hui qu'il fait bon de se rencontrer avec ceux qui y consacrent leur existence! Nous remercions les Chers-Frères de la doctrine chrétienne de St. John de toutes leurs bontés pour nous, et qu'ils soient assurés que nous garderons longtemps leur souvenir.

Notre journée était terminée, il fal-

lait songer au départ. Le train pour Halifax partait à dix heures. Après avoir dit adieu à tous nos amis nous retournâmes à notre hôtel, "The Waverley house" située sur la rue King numéro 78. Cet hôtel est un des premiers hôtels de St. John : chambres spacieuses et bien meublées, table excellente, politesse exquise. M. Guthrie en est le propriétaire. C'est là où se sont retirés le prince de Galles, le prince Alfred, et le prince Arthur, quand ils ont visité le Nouveau-Brunswick. Les canadiens qui visiteront St. John ne sauraient trouver une meilleure pension qu'à l'hôtel "Waverley."

A dix heures du soir précises nous partions pour Halifax. La campagne que traverse l'Intercolonial entre St. John et Halifax n'offre rien de particulier. C'est un beau pays qui paraît très fertile. Nous passons au milieu de plusieurs villages assez peuplés qui portent le nom de ville. Dans les provinces maritimes on paraît très généreux pour nommer villes tous les petits centres de population. Ici au contraire il n'y a que les grands centres et les plus antiques qui portent ce nom. Ces petites provinces sont si ambitieuses!

Nous sommes arrivés à Halifax à dix heures du matin jeudi. Le terminus actuel de l'Intercolonial est à deux milles de la ville. Halifax est bâtie sur une espèce de presqu'île qui s'avance dans l'Océan. Cette ville est sombre, malpropre, un peu plus considérable que St. John. Il y avait peu de vaisseaux dans le port. Nous avons remarqué le *Bellorophon* qui venait d'arriver de Québec, et le *Farady*, immense navire employé spécialement pour la pose du câble transatlantique. Halifax occupe un site à peu près semblable à celui de la cité de Québec; en face de l'autre côté de la baie l'on voit la petite ville de Yarmouth qui nous rappelle Lévis.

Nous avons visité la citadelle qui est en ce moment occupée par le soixante-neuvième régiment. Halifax possède un parc spacieux et un magnifique jardin public. Les édifices publics sont bâtis avec un certain luxe, mais la brume saline gâte tout en noircissant les murs. L'on dirait qu'Halifax sort d'un incendie, ses plus beaux édifices semblent à des boutiques fumées. L'aspect général de la ville n'est pas agréable.

Nous nous sommes retirés à l'hôtel Halifax qui est considérable, situé sur la rue Hollis, au centre de la ville. Les chambres sont modestes, mais la salle à dîner est très belle et la table est bien fournie. Les canadiens qui ont visité Halifax cette année ont logé à cet hôtel.

Nous sommes partis le soir à sept heures en route pour Québec.

En quatre jours nous avons fait cinq cents lieues, visité les deux principales villes des provinces maritimes, passé une journée dans chacune de ces villes, grâce à l'Intercolonial!

Les Sœurs Religieuses de l'Hôpital du Sacré Cœur de Jésus ont aujourd'hui le doux plaisir de remercier cordialement tous ceux qui ont pris part à leur bazar. Le résultat a dépassé beaucoup leur attente. Quatorze cents piastres (\$1400.00), voilà la jolie somme qui leur a été remise par les dames qui ont présidé au bazar. Cette somme est certainement inférieure à celle recueillie les années précédentes; mais il faut considérer la crise financière que nous traversons, l'appel si souvent répété aux âmes charitables en faveur des pauvres et des malheureux. Merci donc à tous ceux qui ont été pour quelque chose dans ce bel acte de générosité pour une œuvre si chère au cœur de Jésus.

Ordinations.

Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Rimouski a fait récemment les ordinations suivantes.

Samedi, le 23 Septembre.
Sous-Diacre : M. F. Régis Beaumont.
Diacres : MM. Oct. Drapeau, Chs. Ernest Trudel, et Joseph Martin.

Samedi, le 30 Septembre.
Minors : MM. Percy, Alfr. Phillips, Joseph Bérubé, Ls. Onésime Tremblay et Ls. Côme Damour.
Sous-diacre : M. Jos. Napoléon Chrétien.

Diacres : MM. David Lebel, Ferdinand Pineau, Hermel Tremblay, Antoine Leblanc et F. Régis Beaumont.

Dimanche, le 1er Octobre.

Prêtres : MM. Josué Paradis, J.-Bte. Bérubé, Octave Drapeau, Chs. Ernest Trudel, Joseph Martin, et Flavien Régis Beaumont.

Changements ecclésiastiques dans le diocèse St. Germain de Rimouski 1876

M. Omer Normandin, de la cure de St. Arsène à la charge de Directeur du Grand-Séminaire.

M. Désiré Vézina, de la charge d'Assistant-Supérieur et Directeur du Grand-Séminaire à la cure des Trois-Pistoles.

M. H. Magl. Fournier, de la cure de St. Simon à celle de St. Arsène.

M. Joseph Dumas, de la charge de Procureur du Séminaire à la cure de St. Eloi.

M. J. Bte. Blanchet, de la cure de St. Eloi à celle de Ste. Luce.

M. Martial Bilodeau, de la cure de Ste.

Luce, retourne à celle de St. Anaclet, à cause de sa santé.

M. Augustin Duval, de la cure de Ste. Françoise et St. Jean de Dieu à celle de Ste. Anne de Méridi.

M. Louis Arpin, de la cure de St. Moïse à celles de Ste. Françoise et St. Jean de Dieu.

M. Thomas Duret, de la desserte de Ste. Angèle de Méridi à la cure de St. Martin de la Rivière-au-Renard.

M. Alphonse Lamontagne, de la mission de la rivière Madeleine à la cure de St. Pierre de Malbaie.

M. Alfred Vigeant, de la cure de St. Pierre de Malbaie, à la charge d'Econome de l'Evêché.

M. Thomas Gravel, de la mission de Moïse à la charge de Procureur du Séminaire.

M. Thomas Bérubé, de la desserte de St. Anaclet à la cure de St. Simon.

M. Chs. Ernest Trudel, de la desserte de St. Moïse et au soin des missions sur le chemin Matapédia.

M. Philippe Sylvain, au Séminaire comme Professeur de Rhétorique.

M. Philéas Fortier, de la cure de St. Martin de la Rivière-au-Renard au vicariat de Ste. Cécile du Bic.

M. Zébedée Jean, du vicariat de N.-D. de Paspébiac à celui de St. Jean-Baptiste de l'Île-Verte.

M. Octave Drapeau, au vicariat de St. Germain de Rimouski.

M. Jean-Bte. Bérubé, au vicariat de St. Joseph de Carleton.

M. Joseph Martin, au vicariat de N.-D. de Paspébiac.

M. Josué Paradis, au vicariat des SS. Anges Gardiens de Cascapédia.

M. Régis Beaumont, au vicariat de St. George de Port-Daniel.

L'Abbé F. Ovide Brunet.

(Suite et fin.)

Dire que les herbiers de l'Université-Laval, grâce aux soins intelligents de M. Brunet, se composent maintenant de plus de 10,000 plantes toutes nommées, étiquetées et classées, c'est donner une idée de la somme de travail faite par le regretté professeur en dehors de son enseignement et de ses autres études.

En effet, à part la classification des herbiers, M. Brunet s'occupait à réunir, pour l'avantage des élèves, une collection aussi complète que possible de nos bois canadiens; il en fit façonner des échantillons de manière à faire voir depuis l'écorce jusqu'à la partie la plus intérieure du tronc.

A cette collection réunie par ses soins, s'enjoignent bientôt d'autres du même genre mais de bois exotiques, que lui valurent les amis qu'ils s'étaient faits en France et ailleurs.

Mais ces collections d'étude, naturellement composées d'échantillons de petites dimensions, étaient peu propres à frapper les regards, et par suite à attirer l'attention sur les ressources que présentent au commerce et à l'industrie nos magnifiques essences forestières; chargé de préparer des collections de bois canadiens pour les expositions universelles Européennes, M. Brunet profita des observations faites dans les expositions précédentes et réussit si bien, qu'il obtint, par deux fois, la médaille d'honneur à Dublin et à Paris en 1867. Ce sont les deux seules fois qu'il ait été appelé à participer au concours. Ces résultats, en faisant apprécier en Europe les ressources du Canada, n'en attestaient que mieux les mérites de l'humble professeur de l'Université-Laval. Il va sans dire que la collection couronnée en 1867 était semblable à celle qui fait encore l'admiration des étrangers qui visitent les musées de notre Université.

M. Brunet était avantageusement connu en Europe et aux Etats-Unis; membre de plusieurs sociétés savantes, il s'était fait des amis des principales sommités de la science qu'il affectionnait. Il a composé ou publié plusieurs opus-cules qui lui ont valu beaucoup d'éloges. Les voici par ordre de date :

Notes sur les plantes recueillies par l'abbé Ferland sur les côtes du Labrador.

Voyage d'André Michaud dans le Canada. (Ce petit opuscule a été traduit en anglais par M. T. Sterry Hunt.)

Énumération des genres de plantes de la flore du Canada.

Catalogue des plantes canadiennes contenues dans l'herbier de l'Université-Laval. (Il est regrettable que M. Brunet n'ait pas pu continuer ce catalogue détaillé, qui en est resté à son premier fascicule.)

Histoire des "Picea" qui se rencontrent dans les limites du Canada.

Catalogue des végétaux ligneux du Canada.

Éléments de botanique et de Physiologie Végétale, suivis d'une petite flore. Ce dernier ouvrage était surtout destiné aux institutions religieuses d'éducation des filles. Malgré quelques corrections de style, cet ouvrage a parfaitement atteint son but, et est encore très estimé, parceque, sous un tout petit volume, il renferme, dans un cadre très concis mais clair, tout ce qui peut intéresser les personnes auxquelles il s'adresse.

Pendant son séjour au séminaire, M. Brunet sut concilier ses devoirs de professeur à l'Université avec des travaux beaucoup plus modestes, mais auxquels cependant il portait le même zèle. Doué d'aptitudes très diverses, il s'occupait volontiers de tout ce qui pouvait contribuer à développer l'intelligence et le goût chez les enfants.

Il enseigna le dessin au séminaire pendant plusieurs années. Il avait profité de son voyage en Europe pour perfectionner un talent déjà notable chez lui, en étudiant les différents procédés de dessin; et il trouva bien des occasions de vérifier que, dans une maison d'éducation, on ne peut jamais avoir trop de connaissances variées.

Soit qu'il fût chargé de diriger ces petites sociétés littéraires si propres à instruire les enfants tout en les amusant, soit qu'il eût à s'occuper du soin plus important des catéchismes, ou de la conduite d'une retraite, il apportait à tout une attention allant quelquefois jusqu'à la minutie; mais il ne croyait pas qu'on dût négliger les détails ni qu'on pût se

donner trop de peine pour les enfants. Ce fut à son instigation que la retraite annuelle du petit séminaire fut partagée en deux divisions faisant simultanément mais séparément leurs exercices. La "grande" retraite comprend toutes les classes à partir de la sixième; la "petite" retraite bien que ne comprenant que les deux plus basses classes, réunit néanmoins de 120 à 150 retraitants. Cette division permet aux prédicateurs de ces deux retraites de se mettre plus à la portée de leurs auditoires respectifs, et de traiter d'une manière plus spéciale les sujets qui leur conviennent. M. Brunet fut l'organisateur et le premier prédicateur de la petite retraite. L'expérience a confirmé la justesse des prévisions qui avaient déterminé cette innovation.

Aimable et plein d'esprit, M. Brunet était d'une conversation agréable et enjouée qui lui faisait rechercher la société de ses confrères. Sa longue maladie qui l'a conduit au tombeau altéra ce côté de son caractère; et dans les dernières années de sa vie, il se renferma dans une solitude presque complète; ses meilleurs amis devaient, pour ainsi dire, forcer la consigne pour arriver jusqu'à lui.

Le mal qui l'épuisait lentement n'a pris de caractère sérieux que peu de jours avant sa mort; et la nouvelle de celle-ci se répandant presque avant celle de l'aggravation de la maladie, a pris tout le monde par surprise. M. Brunet a conservé sa parfaite connaissance presque jusqu'à la fin. Il s'est endormi tout doucement dans le Seigneur, sans agonie pénible, le 2 octobre, à 8 heures du soir, muni de toutes les consolations et de tous les sacrements que la sainte Eglise prodigue à ses enfants pour les préparer au passage redoutable. Il avait 50 ans, dont 28 de prêtrise accomplis la veille de sa mort. Ses restes mortels reposent dans la chapelle du Séminaire.

INFORMATIONS.

Outre Leurs Grandeurs NN. SS. Lynch et Racine, en cette ville depuis quelques jours, Mgr. Langevin est arrivé samedi de Rimouski.

Le révérend M. Catellier, curé de St. George, (Beauce), frère du Dr. Catellier de cette ville, est dangereusement malade d'une attaque de paralysie.

Les hon., ministres dont nous avons annoncé le départ pour Philadelphie, l'autre jour, sont de retour de leur voyage.

Pendant le mois de septembre, il a été exporté d'Ottawa aux Etats-Unis, 11,271,000 pieds superficiels de bois; pendant le même mois, l'année dernière, les exportations ont été de 13,126,000 pieds. Les valeurs respectives ont été de \$106,704 pour le mois de septembre 1875, et \$114,227 pour le mois de septembre 1876. Ainsi il y a eu diminution dans la quantité du bois mais augmentation dans la valeur de l'exportation.

On dit que 500 hommes ont déjà été envoyés dans les chantiers de bois du haut de l'Outaouais.

On a fait beaucoup de bruit autour des débris mortelles trouvées près de Toronto et prises pour celles du chef sauvage Tecumseh. Ces restes ont été transportés à Toronto, pour y être soumis à des investigations scientifiques; on a enfin reconnu que la plupart des ossements étaient ceux d'une femme, et que le cadavre qu'on cherchait n'est pas celui qu'on a trouvé.

Son Excellence le gouverneur général attend attendu aujourd'hui à Ottawa. Il partira ensuite pour Philadelphie où il passera une semaine.

Nous regrettons d'avoir à annoncer la mort du Rév. P. George Paul, de la communauté des Clercs de St. Viateur, arrivée dans la nuit de lundi à la maison mère de Joliette. Le révérend Père Paul, atteint de la phthisie, a lutté longtemps contre la mort, tout en se préparant comme un prêtre saint et généreux à en recevoir le coup de la main de Dieu.

Les funérailles du Rév. Père ont eu lieu vendredi.

Les chiffres suivants démontrent la condition saine dans laquelle se trouve le commerce en France comparé à ce qu'il est dans d'autres pays.

Les importations françaises pendant les sept derniers mois de la présente année se sont élevées à un chiffre de 2,140 millions de francs contre 1,861 millions dans la période correspondante de 1874 et les exportations dans les mêmes périodes se montaient aux chiffres de 2,055 millions pendant les sept derniers mois, contre 2,181 millions en 1875.

Les habitants du comté de Mégantic ont passé une résolution priant fortement le gouvernement local de venir en aide au chemin de fer de la rive sud.

A une réunion des commerçants de bois de construction, tenue mercredi à Ottawa, il a été décidé de nommer un comité qui devra s'aboucher avec les commissaires des terres de la Couronne de Québec et d'Ontario pour l'adoption de mesures tendant à empêcher que les feux des bois se renouvellent.

Nouvelles de la Guerre.

Londres, 6 octobre.—Sir Henry Elliott, à Constantinople, a reçu instruction d'informer la Porte que, à moins qu'elle n'accepte sous toute réserve les propositions de l'Angleterre, cette dernière cessera de supporter la Turquie. Elle se bornera purement à empêcher la Russie d'occuper Constantinople.

Une dépêche du télégraphe Reuter, reçue de Belgrade, dit que six bataillons turcs sont arrivés en face de Lukova, qui est occupé par une force égale serbe.

Si cette ville succombe, la position serbe à Belgrade sera sérieusement menacée. On s'attend à une rude mêlée devant Dabavitchte, où les Serbes ont

érigé de formidables retranchements.

On télégraphie spécialement au "Times" de Pesth, qu'on a reçu une lettre de Prisenra, ville turque appartenant à l'Europe, située en Albanie, laquelle lettre mentionne que 15,000 bashi-bazouks sont revenus dans ce voisinage, après avoir abandonné l'armée turque, pour cause de malentendus avec les commandants turcs. Ces soldats farouches prétendent qu'après la bataille du 1er septembre, au moment où ils étaient sur le point de traverser la Morava et d'entrer dans Alexinat, ils en ont été empêchés par les troupes régulières de la Turquie, qui avaient reçu ordre de fusiller tous ceux qui tenteraient de traverser cette rivière.

Le "Times" reçoit une dépêche spéciale de Pesth, qui contient ce qui suit: Suivant les derniers rapports turcs, venant de diverses sources, ces derniers ont de nouveau pris l'offensive. Osman pascha a laissé Saitschar, dans la vallée du Timok, pour se diriger sur Kugacevaiz. Les turcs ont enrôlé six bataillons à Rabinjala. Ceci semble indiquer de leur part un mouvement dans la direction de Bania ou Lukova. On dit que les opérations ont commencé dans cette direction le 4 octobre, et que le 3, les turcs ont forcé les passages de la Morava sur trois points. Leurs quartiers d'hiver se trouvent maintenant à Srezo-vac.

Une dépêche adressée de St. Pétersbourg au télégraphe Reuter mandate que le général Ignatieff, ambassadeur russe en Turquie, a été sommé par le Czar de se rendre à Livadia, où le général Smar-koff, aide-de-camp du Czar, dont la mission a été pleine de succès, est aussi attendu lui-même.

Raguse, 6 octobre.—L'arrière-garde des forces de Moukhta pasha, en revenant vers l'Herzégovine, a été attaquée par une bande d'insurgés et de monténégrins. Les turcs ont été défaits et se sont réfugiés en arrière de Garica.

Le "Daily News" a reçu une dépêche de Vienne lui apprenant que l'on fait de grands préparatifs à Deligrad pour le couronnement du Prince Milan, et qu'un trône magnifique a été expédié, jeudi dernier, de Belgrade à Deligrad.

Un télégramme de Belgrade au "Times" rapporte qu'un bataillon, qui a reçu depuis le nom de princesse Nathalie, composé de 900 soldats à la bataille du 28 septembre, n'en présentait plus que quarante à l'appel fait le jour suivant.

FAITS DIVERS.

SOMMAIRE DE LA PREMIÈRE PAGE.—Feuilleton:—La Veilleuse, (à suivre).—Petit catéchisme sur l'Infaillibilité du Pape, (à suivre).—Tcherniaeff. — 4ème page: Un impôt qui n'est payé que par celui qui le veut bien.—Utilité de certains animaux réputés nuisibles.—Simple remède pour les écorchures.—Variétés.

SOCIÉTÉ CASALTY.—A la dernière réunion des membres de cette Société, le cinq de ce mois, les messieurs qui suivent furent élus officiers pour le terme courant :

MM. Victor Livernois, Président; L. I. P. A. Jeannot, Vice-Président; H. Trudel, Secrétaire; Eugène Bédard, Ass. Secrétaire; Horace F. X. Archambault et R. M. St. Jacques, Membres du Comité de Régie.

H. TRUDEL, S. S. C.

LES PREMIÈRES NEIGES.—Il est tombé un peu de neige, hier, pour la première fois, sous un ciel constamment sombre. Aujourd'hui, un peu après "l'Angelus", de midi, il neigeait comme en plein hiver.

AUX HOMMES D'AFFAIRES.—Tableau du bureau d'enregistrement de la province de Québec contenant les noms des comités, des régistres, ceux des paroisses dans chaque comté, le chef-lieu, la proclamation, la mise en force, et l'expiration du délai du Cadastre etc. Le tout arrangé par ordre alphabétique par E. C. Glackemeyer député régistrier.

Ce tableau sera très-utile pour les notaires, les avocats et les hommes d'affaires en général. Prix \$1.00

UNE AVENTURE.—Samedi dernier, le Dr. Lemieux, professeur à l'Université Laval, était en consultation à St. Roch, rue St. Dominique. Il avait laissé son cheval et sa voiture à la porte, sans gardien. D'ailleurs c'est la coutume générale, et l'on sait que les chevaux des médecins sont si bien habitués à leurs courses quotidiennes, qu'ils ne bougent pas là où on les arrête.

La visite du Dr. chez sa patiente dura depuis quelques minutes, quand on vint l'avertir qu'une femme aux allures étranges venait de mettre pied dans sa voiture, et s'enfuyait avec la rapidité d'un élan, dans la direction de Beaufort.

Inutile de dire que l'habile médecin en ressentit une vive déception. Néanmoins, comme il fallait, avant tout, rejoindre la fuyarde,

mesurant neuf pieds de long et pesant 200 livres.

UN CARACTÈRE VIOLENT.—Vraiment, celui qui ne sait pas maîtriser sa colère est bien à plaindre ! Il est aussi à craindre. Malheur à celui qui néglige d'arracher cette plante empoisonnée de son cœur ! C'est comme celui qui laisse un feu à demi éteint. Bientôt, l'élément reprend vigueur, et les flammes surgissent soudainement en gerbes invincibles. L'homme négligent est victime de sa négligence. Cependant, il y a un remède pour donner l'énergie de combattre cette passion.

Faites un usage constant du vin de Quinine, mais du véritable, par exemple, le seul vraiment pur, celui préparé par Deviss & Bolton, chimistes, Montréal.

LE GÉNÉRAL.—Le procès du constable Drolet, qui est actuellement sous caution, accusé d'avoir fait feu sur Hunter avec intention de le tuer, aura lieu au prochain terme de la cour du banc de la reine.

—Il n'est pas dans le monde commercial d'institutions qui déchargent avec plus de bonne volonté et plus de rapidité, leurs obligations que les compagnies d'assurance : Dans le fait ; elles paient souvent alors que légalement elles ne seraient point tenues de le faire et cela dans le but d'éviter la dépense et les ennuis d'un procès, ou la perte d'affaires, conséquence ordinaire de sinistres contestés.

La "Stadacona", compagnie d'assurance contre l'incendie No. 20, rue St. Pierre, suit toujours cette politique habile.

UN SINGULIER GENRE D'AMUSEMENT.—On lit dans le "Courrier" de San Francisco : On sait que ces affreuses araignées qu'on nomme tarentules abondent dans le voisinage de Modesto. Le sable est leur élément. Elles y construisent des demeures souterraines souvent fort curieuses à examiner. Mais il paraît aussi que la tarentule est fort belliqueuse de sa nature et toujours prête à combattre ses semblables. Or, les sportsmen de Modesto, connaissant l'instinct cruel et farouche de ces insectes venimeux, s'en sont fait un but de distraction pendant les longues journées du dimanche.

Ils s'emparent de deux tarentules qu'ils placent en face l'une de l'autre dans une petite arène construite "ad hoc". Puis, après les avoir excités à l'attaque, le combat commence et dure jusqu'à ce que l'un de ces deux gladiateurs reste étendu sans mouvement et ne donne plus signe de vie. Pendant la lutte, des paris se sont organisés parmi les spectateurs, qui semblent prendre autant d'intérêt à ce genre d'amusement que s'il s'agissait d'un combat de coqs ou d'une course de chevaux.

LES BANDITS DE NOTFIELD.—On lit dans une dépêche de Saint-Paul (Minnesota) du 3 octobre :

Ce matin, à 4 heures, le policeman Henry Caverick s'est approché du garde de faction devant la prison de Fairbault (Minnesota), dans laquelle se trouvent les frères Younger, les fameux bandits de Northfield. Le garde a ordonné à Caverick de faire halte, en lui demandant qu'il était. "Ne me connaissez-vous pas ?" a répondu Caverick ; je suis un policeman. "En même temps il s'est remis à marcher, et a porté la main à sa poitrine, probablement pour exhiber sa plaque. Mais le garde, supposant à ce geste qu'il cherchait une arme, a fait feu sur lui et l'a tué raide. Il paraît qu'on se méfiait des policemen de Fairbault, car défense expresse leur avait été faite d'approcher de la prison pendant la nuit et le garde, en tirant sur lui, n'a fait qu'exécuter sa consigne.

MARAUDEURS.—On mande d'Uralde (Texas) :

Le 28 septembre, une bande de vingt-cinq Indiens a visité l'établissement de la rivière Nueces et en a enlevé les chevaux. Ils ont ensuite descendu la rivière Sabine, en aval de Frío City, attaquant les ranches sur leur chemin et volant les chevaux et bétails. Ils ont tué trois Américains et plusieurs Mexicains. Après avoir pillé les établissements de Frío et de Genoa, ils ont remonté la rivière Nueces, et leur piste indique qu'ils ont plus de cents chevaux avec eux. Un détachement de soldats et de citoyens est à leur poursuite et a l'espoir de les rejoindre.

MERTRE HORRIBLE.—Lundi soir, un meurtre épouvantable a été commis à Shrewsbury, village situé à cinq milles de Worcester. Deux frères, John et Charles Bullard, vivaient ensemble sur une ferme près du village. Ils étaient célibataires.

Vers cinq ou six heures p. m., lundi, Charles alla au village et revint chez lui vers huit heures. Le premier objet qui frappa sa vue, fut le cadavre de John, étendu par terre, haché de coups. Un reste de chandelle brûlait sur la table, à côté de deux portefeuilles vides. L'assassin, après avoir massacré le pauvre John, avait fait main basse sur l'argent qu'il y avait dans la maison. \$100.

L'enquête du coroner a révélé, que le crime avait été commis avec une petite hache. Du premier coup le pauvre homme a perdu connaissance et il n'a pu se défendre. Il a été frappé 13 fois.

On accuse de ce meurtre un jeune homme de 18 ans, John Murphy. Le soir même du meurtre, Murphy s'adressa à une étable de louage et demanda un cheval pour se rendre à Worcester. Le propriétaire refusa sous prétexte que le jeune homme lui devait \$3. Murphy sortit alors de sa poche un rouleau de greenbacks, parmi lesquels il y avait deux vingt piastres, un dix piastre, un deux piastres et une piastre. Il donna le dix piastre à Warren, le propriétaire de l'étable.

Mais celui-ci ne voulut pas tout de même lui louer de cheval, après s'être payé de son dû.

Le jeune homme lui dit que quand bien même il devrait aller à pied, il fallait qu'il allât à Worcester.

On a visité la maison du père Murphy et dans une chambre, on a trouvé un habit maculé de sang. Celui qui avait donné quelques jours auparavant de l'argent au Bullard pour des animaux qu'il avait achetés, prétend avoir donné un \$20, un \$10 et \$2 et \$10 était un peu déchiré, or le \$10, donné par Murphy à

Warren, répond à cette description. La police est sur les traces de Murphy, qui, après avoir visité une jeune fille sur Temple St., en cette ville, s'est esquivé, averti par un ami.

Un recensement qui vient d'être fait dernièrement dans les bibliothèques de Paris a produit les statistiques suivantes : La bibliothèque de l'Arsenal possède 200,000 volumes et 8,000 manuscrits ; celle de la Sorbonne 80,000 volumes ; celle de l'Ecole de médecine 35,000 volumes ; la Bibliothèque nationale 1 million 70,000 volumes, 80,000 manuscrits, 1 million de gravures et de cartes, et 120,000 médailles ; la Bibliothèque Mazarine, 200,000 volumes, 400,000 manuscrits ou reliefs de monuments pélagés venant de Grèce, d'Italie et de l'Asie Mineure ; la Bibliothèque Sainte-Genève 160,000 volumes et 35,000 manuscrits.

L'ensemble s'élève à un total de 2,325,090 volumes.

Annonces Nouvelles.

Ligne du Saguenay.—A. Gahoury.
Succession de de J.-Bte. Gagnon.—Edmond Languevin, Ptre, et P. Audet, Ptre.
Papier à envelopper.—J. & W. Reid.

UNE MEDECINE

DE

FAMILLE.

PRENEZ INTERIEUREMENT elle soulage instantanément la douleur la plus aigüe. EMPLOYÉE EXTERIEUREMENT elle est le meilleur Liniment par la terre.

PAIN-KILLER

Guérit Rhumes Soudains ou Tox.

PAIN-KILLER

Soulage l'Asthme et la Phtisie.

PAIN-KILLER

Azité promptement dans les cas de Choléra et Entérites.

PAIN-KILLER

Guérit les Chancre dans la bouche et l'estomac.

PAIN-KILLER

Est un remède souverain pour la Diphtérie.

PAIN-KILLER

Fait disparaître les Crampes et les Douleurs dans l'estomac.

PAIN-KILLER

Est la grande Médecine de l'été.

PAIN-KILLER

Un remède certain pour la Dysenterie et le Choléra Morbus.

PAIN-KILLER

Sans égal pour le Rhumatisme ou Névralgie.

PAIN-KILLER

Donne du soulagement à la douleur la plus intense.

PAIN-KILLER

Le mot "PAIN-KILLER" est notre Marque de Commerce, et nous avons sous le droit de son usage ; ceux qui offriront leurs compositions sous ce nom seront poursuivis suivant la rigueur de la loi.

Le Public est prévenu contre les imitations du Pain-Killer, et de se méfier des personnes qui recommandent un autre article comme étant "Aster Box", "quelques uns d'entre eux font un plus grand profit, mais ils n'ont aucune qualité en commun avec le Pain-Killer.

Prix 35 Cts. par Bouteille.

Vendu par tous les Droguistes et Marchands de Campagne en général.

Perry Davis & Fils & Lawrence,

Seuls Propriétaires, Montréal.

DÉJEUNER.—Coccol de Epps.—Agréable et reconfortant. Par une connaissance approfondie des lois naturelles qui régissent les opérations de la digestion et de la nutrition et par une sage application de magnifiques propriétés du Coccol bien choisi, M. Epps a pourvu son table d'un déjeuner d'un breuvage délicatement savoureux qui peut nous épargner plusieurs comptes de médecins.

C'est par le prudent usage, de tels régimes de nourriture, qu'on peut graduellement rétablir une constitution mauvaise au point de la mettre en état de résister à toutes sortes de maladies. Des centaines de maladies nous environnent sans cesse, prêtes à nous attaquer par le point le plus faible de notre santé. Nous éviterons plus d'une atteinte de maux, en ayant soin de bien entretenir la pureté du sang et de soigner notre constitution.—Civil Service Gazette.

Chaque paquet porte l'inscription : "JAMES EPPS & Co., Homœopathiques Chimistes, 48, rue Threadneedle, et 170, Piccadilly, Londres

Vin de Quinine de Campbell.—Une des maisons qui imitent le Vin de Quinine de Campbell, annonce éhontément qu'elle fabrique ce vin depuis vingt ans. Cette maison ne fait affaire que depuis dix ans et demi et elle n'a préparé son vin qu'après que le Vin de Quinine de Campbelle est devenu si célèbre. Pour connaître la qualité de ces imitations il ne suffit que de jeter un coup d'œil sur l'analyse suivante, sur laquelle nous attirons particulièrement l'attention : Rapport du Dr. J. Baker Edwards, Ph. D. D. C. L. T. C. S., professeur de chimie et de micrologie.

Je certifie que j'ai analysé avec soin les échantillons de vin de Quinine, que m'ont donnés MM. Kenneth et Campbell et que j'ai obtenu le résultat suivant :

N° 1.—Couleur foncée et trouble, laissant au repos un dépôt épais ; le goût en est doux et acide et le bouquet ressemble à l'orange et est quelque peu amer. En s'évaporant il laisse un sirop sucré. Il ne contient qu'un "reste microscopique de Quinine et de Quinidine." Il est fabriqué avec du vin d'Orange.

N° 2.—Couleur noire foncée, laissant un dépôt épais et cristallin, à un goût acide et légèrement amer, contenant de la cinchonine mais point de "Quinine" et est fabriqué avec un "vin acide" et non pas avec du sherry.

N° 3.—Vin de Campbell. Légèrement coloré clair et sans dépôt ; contient du disphosphate de quinine, dans la proportion d'un grain à deux onces de liquide et est fabriqué avec du vin de sherry de première classe.

N. B.—Ce dernier vin (celui de Campbell) est le seul vin véritable de Quinine, parmi ces trois échantillons que j'ai examinés.

JOHN BAKER EDWARDS, Ph. D. D. C. L. T. C. S., professeur de chimie et de micrologie, Bishop's College et Collège des arts et industries, Montréal.

MM. KENNETH CAMPBELL & Co., Montréal.

En vente chez T. LEDROIT, M. G. MOUN-TAIN et J. B. Z. DUBEAU et GINGRAS et LANGLOIS.

Québec, 23 Juin 1876. 24 Avril-76 c

Bulletin Commercial.

Le montant perçu des Douanes dans le Port de Québec, le 4 et 5 du courant, est de \$4,490.61.

MARCHÉ MONÉTAIRE.

New-York, 9 Octobre, 12 heures P. M.
On, 9
Echange Sterling, 83½
Greenbacks, 90½ à
E. C. Barnow,
Courtier,
Vis-à-vis le Bureau de Poste

IMPORTATIONS.

7 Oct.—Par le SS *Miranichi*, Baquet de Pic-tou.—6 barils de bouteilles à J. Musson et cie.
28 quarts de poisson à W. et R. Brodie. 6 boites de raisins, 1 boîte de poisson à W. et R. Brodie
6 boites de raisins, 1 boîte de poivre à White-head et Turner. 1 quart de maquereau à J. Ligot. 6 quarts d'huile à N. Rioux. 20 do à A. Fraser et cie. 51 do à Thorpe et Everts. 2 do à E. Bouchard. 4 do à M. Coleman. 29 do à J. Lepage. 119 quarts de poisson, 12 quarts d'œufs à John Ross et cie. 1 quart de divers effets.—Le reste de la cargaison pour Montréal.

8 Octobre.—Par le SS *Peruvian*, Smith, de Liverpool.—4 ballots à Lemieux et Noël. 2 do à Léger et Rinfret. 219 paquets d'acier à E. Bail-lar-gon. 4 ballots de marchandises à J. Hamel et Frères. 26 do à C. Samson. 29 do à Glover, Fry et cie. 180 barres de fer, 861 feuilles en fer à Chine et de l'Inde. 3 ballots à Simmons et Foulds. 1 do à Renaud et cie. 4 do à Thibau-deau, Frères et cie. 300 do à John Ross et cie. 30 do à Lenfesty. 1 ballot à la Supérieure des Dames de Jésus-Marie. 1 do à E. C. Hottelwell.—Le reste de la cargaison pour Montréal.

PAR LE GRARD TRONC.

7 Octobre.—100 quarts de fleur à W. et R. Brodie. 1 boîte à S. J. Demers. 27 boites à Mossack, Woods et cie. 4 caisses de thé à M. G. Mountain. 5 caisses, 13 ballots à P. Garnier et Frères. 2 boucants à la Banque Nationale.

HAVRE DU PALAIS.

Québec, 9 Octobre 1876.
Goclette Marie Louise, B Tremblay, Isle aux Coudres—patates et œufs.
— Sea Bird, G Tremblay, Malbaie—bois.
— Marie Sophie, X Cloutier, Cap à l'Aigle—bois.
— Arline, A Caron, Cap à l'Aigle—bois.
— L'hirondeille, D Bouthanne, Saguenay—bois.
— Santa Cruz, O Bailey, Baie St Paul—bois.
— Marie Elina, L Bois, St Simon—bois.
— Marie Prévile, L Lizotte, St Roch—patates, œufs et bois.
1 bateau avec bois.



PROVINCE DE QUEBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT.

Bills Privés.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec", elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec", en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la publication de tel avis dans la "Gazette Officielle", adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

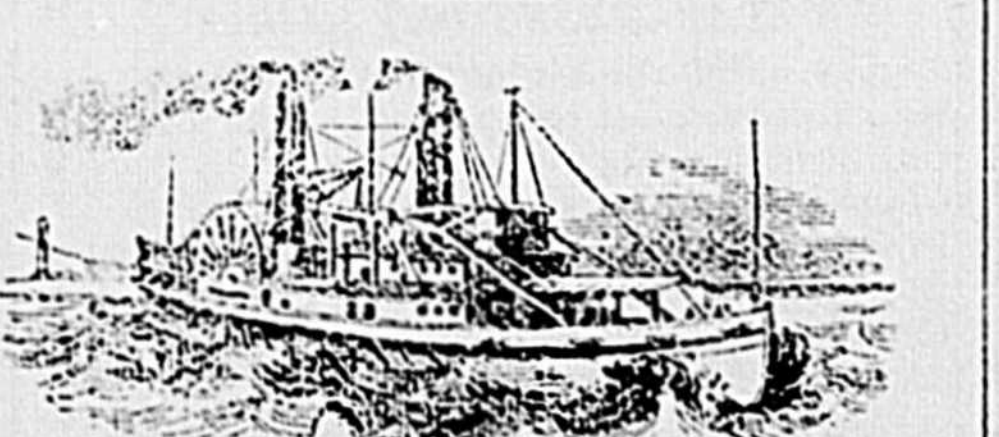
Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les 40 premières semaines de la session.
BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Con. L'ég.
G. M. MUIR,
Greffier de l'Ass. L'ég.
Québec, 4 Septembre 1876. 100

AVIS.

Succession de Jean-Baptiste Gagnon.

TOUTES les personnes qui doivent à la succession de feu MESSIRE J.-BTE. GAGNON, en son vivant curé de Trois-Pistoles, ou qui ont des réclamations contre elle, sont priées de payer et de filer les dites réclamations aux exécuteurs testamentaires soussignés dans le délai d'UN MOIS.
Trois-Pistoles, 3 Octobre 1876.
EDMOND LANGEVIN, Ptre.,
Rimouski,
P. AUDET, Ptre.,
Curé de St. Fabien,
Exécuteurs Testamentaires.
Québec, 4 Octobre 1876—1m 118

COMPAGNIE DE NAVIGATION DU Saint-Laurent.



Lignes du Saguenay.

CHANGEMENTS D'HEURES.

JUSQU'À nouvel avis le vapeur ST. LAW-RENCE, laissera le Quai St. André les MAR-DIS à 8 heures A. M., pour la BAIE DES HA-LES ET CHICOUTIMI, arrêtant à la Baie St. Paul, Les Eboulements, Malbaie, Rivière du-Loup et Tadoussac, aller et retour.

LIGNE DE KAMOURASKA.

Les MERCREDIS et SAMEDIS, à 7 heures A. M., le CLYDE partira pour Kamouraska arrêtant à Borthier, de aux Grues, Cap St. Ignace, l'Islet, St. Jean Port-Joli, Rivière-Ouelle et St. Denis. Pour plus amples informations s'adresser au bureau de la compagnie, quai St. André.
A. GABOURY,
Secrétaire,
Québec, 7 Octobre 1876. —1 mai-3c.

VINS ! VINS ! VINS !

VINS DE BORDEAUX

de la célèbre maison CRUSE & FILS, FRÈRES.
MEDOC - - - - - do do do
ST. JULIEN - - - - - do do do
MARGAUX - - - - - do do do
BATAILLEY - - - - - do do do
LEOVILLE - - - - - do do do
PONTE-CANET - - - - - do do do
CHATEAU-LEOVILLE - - - - - do do do
do BATAILLEY do do do
do PONTE CANET do do do

SAUTERNES:

HAUT-SAUTERNES - - - do do do
do BARSAC - - - do do do
SAUTERNES - - - do do do

VINS BARTON ET GUESTIER.

MEDOC - - - Bouteilles et demi-bouteilles
FLOIRAC - - - do do do
MARGAUX - - - do do do
BATAILLEY - - - do do do
LEOVILLE - - - do do do

VINS DE DUBOSQ LETTRE & FRÈRES.

MARGAUX - - - - - Bouteilles.
VINS DE DUCLOS & FRÈRE.
ST. JULIEN - - - pintes, caisses d'une douzaine
PONTE CANET do do do
CHATEAU LA GRAVADE Bouteilles et demi-bouteilles.

VINS FURNISS, FRÈRES.

BOURG - - - - - Caisnes 1 douzaine.
MARGAUX - - - do do—1865.
ST. EMILION - - - do do—1865.
CHATEAU LAFFITE do do—1860.

VINS VOUVRAY, 1868.

VINS DE GODARD & FRÈRES.
ST. JULIEN - - - Caisnes 1 douzaine.
VINS REMUSAT & FRÈRES.
ST. JULIEN - - - pintes, caisse d'une douzaine.

EAU-DE-VIE

—EN—
Bouteilles et Demi-Bouteilles,
—ET EN—
FUT.

J. & F. MARTELL V. S. O. P. V. O., ... &
JAS. HENNESSY & Co., V. O., ...
V. CHALOUPIAN & Co., 10 ans importations de
feu W. Poston.
JULIES ROBIN QUANTIN & Co.
LOUIS SAGNAC, PINET CASTILLON, etc.

Genève en barrique et en bouteilles J. DEKUY-PERET FILS.

VIN EN FUT.

MEDOC - - - \$1.10
ST. EMILION - - - 1.50

GINGRAS & LANGLOIS,

54, Côte du Palais.
Québec, 4 août 1876. 72

Faience ! Faience !

LES SOUSSIGNÉS sont désireux d'annoncer que leur assortiment de vaisselle est maintenant au complet et qu'ils sont en mesure d'offrir au public un premier choix de Services à Dîner.

Services à Thé, et Services à Déjeuner, en porcelaine Française.

Ils ont également en mains un beau choix d'argenterie et de coutellerie.

—AUS—
VITRES de toutes grandeurs et HUILE DE CHARBON

RENAUD & Co.,
24, Rue St. Paul.
Québec, 13 Septembre 1876. —3 mai 76-c.99

J. & W. REID,

NO. 40,
RUE ST. PAUL, QUÉBEC.

MANUFACTURIERS DE PAPIER-FEUTRE

pour le remblaisage des maisons et pour mettre sous les tapis.

PAPIER GOUDRONNÉ pour les couvertures des maisons.

PAPIER A ENVELOPPER, Gris, Brun, Drabe et Manilla, de toute grandeur et de toute qualité.

PAPIER A IMPRIMER, Blanc et de couleur, de toute grandeur et de toute qualité.

SACS DE PAPIER fait à la machine pour grocceries, et marchandises sèches, de toute qualité et de toute grandeur.

LIVRES BLANCS, pour comptes ou mémoires, grands ou petits faits à ordre, sous le plus court délai.

IMPORTATEUR et MARCHANDS

De papiers à écrire, d'Enveloppes, De plumes et d'Encre.

Enfin de toute sorte de Papeteries.

Le tout sera vendu au plus BAS PRIX, soit en gros, soit en détail.

TAPISSERIES, en gros seulement.

J. & W. REID.

Québec, 6 Octobre 1876. 927

La Sensitive.

CHARMANTE valse de salon, brillante et peu difficile.

Prix 75 centins.

Publiée et à vendre par

A. L'AVIGNE,

Editeur de musique,

25, Rue St. Jean.

[Banque d'Épargne] 5

Québec, 25 Septembre 1876.

A Vendre

UNE MAISON AVEC HANGAR, située près de l'église de la Pointe au Tremble.

Les personnes qui désiraient acheter, pour- ront visiter et juger des dimensions par elles- mêmes.

—AUSSI—

Dans le 3ème rang de la paroisse de la Pointe au-Tremble, une terre à bois dont cinq arpents sont défrichés et en culture.

S'adresser sur les lieux au propriétaire, M. HILAIRE BELAND.

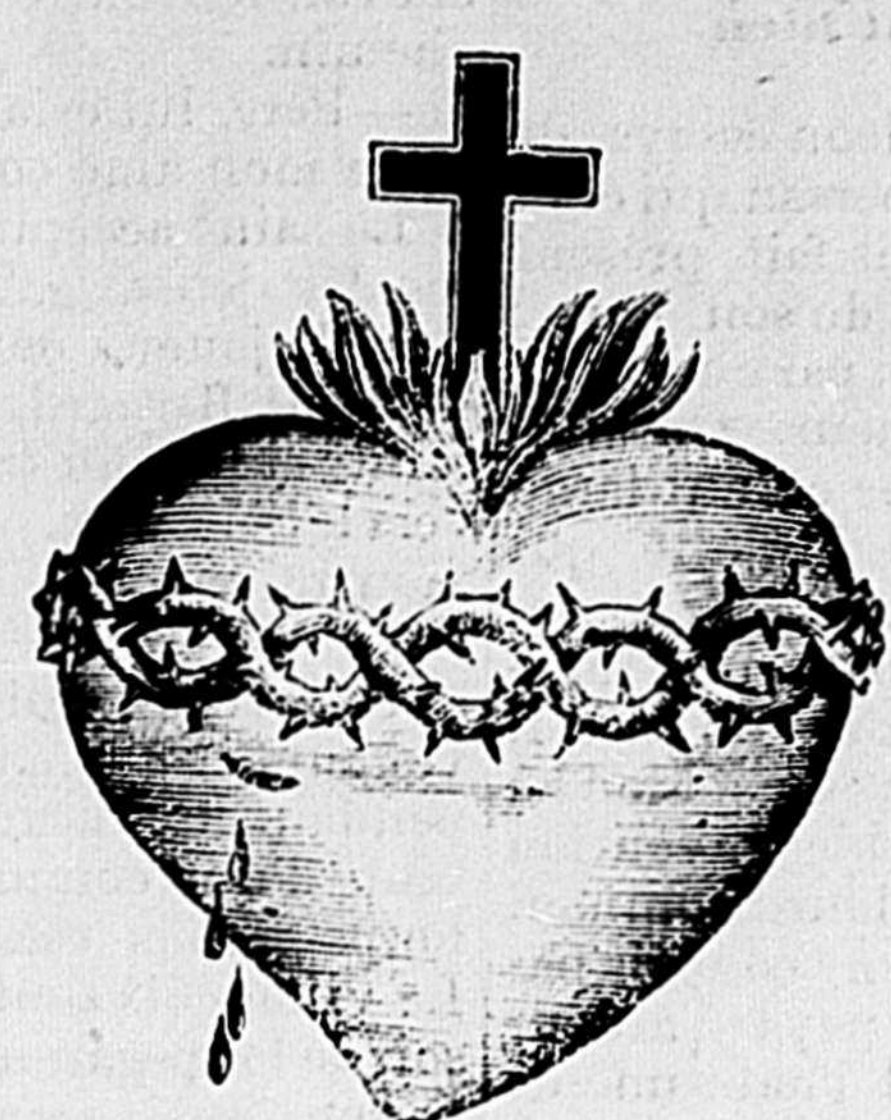
Pointe-au-Tremble, 4 août, 1876.

4 août 1876. -1

Education.

UN MONSIEUR ayant enseigné pendant plu- sieurs années, désirerait donner des leçons à domicile. Il peut également enseigner les lan- gues Anglaise et Française. Il disposerait par- tiellement de ses soirées en faveur de quel- ques jeunes gens désireux de se perfectionner dans ces langues ou dans le calcul.

S'ADRESSER A CE BUREAU, ou au No. 25, rue d'Auteuil, Québec, 1er septembre 1876. 938



Grande Loterie du Sacré-Cœur.

CETTE Loterie destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques : le Carmel, le Collé Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Eglise de l'Immaculée Conception, hautement approuvée par Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montréal.

Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge Coursol, Président du Comité du Sacré-Cœur, des Honorables J. A. Chapleau et Gédéon Guimet, de L. A. Jetté, M. P. P., A. R. Hubert, Prototo- laire, C

Un impôt qui n'est payé que par celui qui le veut bien.

Une seule fois Napoléon essaya de fumer. L'ambassadeur persan, qui était alors à Paris, lui avait fait présent d'une magnifique pipe de son pays : par déférence, et un peu par curiosité, il voulut lui faire honneur. On alluma la pipe au long tube et au large fourneau, et voilà Sa Majesté qui aspire de toute la force de ses pommons novices. Il y gagna une terrible nausée, et d'un coup de pied il envoya la pipe au loin. "C'est bien là, s'écria-t-il, une véritable invention de l'Orient, patrie du lourd sommeil et de la fainéantise. Je ne conçois pas comment, en France, pays d'ardeur et d'action, on prend l'habitude de tuer son temps et de détruire sa santé avec cette horrible machine d'énervement et d'oisiveté. Eh parbleu ! ajouta-t-il, une bonne loi m'en fera justice." Quelque temps après, le 29 décembre 1810, paraissait l'établissement de la régie.

L'Empereur, en mettant une imposition sur cette habitude qu'il trouvait si détestable, n'avait pas, vous le savez bien prétendu la détruire ; il avait seulement voulu, puisque les Français s'étaient donné ce luxe peu ragoutant, qu'il fût au moins de quelque profit pour le Trésor, et fit fructifier la richesse du pays comme le fumer fait fructifier les arbres. "Il y a là, s'écria-t-il, l'espoir d'un revenu de 80 millions au moins." Le décret impérial, était même allé jusqu'à faire entrevoir comme possible, dans un avenir assez prochain, la perception de cette énorme somme.

Il y a vingt ans, on la réalisait déjà ; aujourd'hui, elle est, comme on sait, plus que doublée. Elle atteint 183 millions.

Moyen d'avoir des roses en plein hiver.

Quand, à l'arrière-saison, fleurissent les dernières roses, coupez les boutons au moment où ils vont s'épanouir ; cachez-les hermétiquement la queue avec de la cire ; enfermez ensuite chaque bouton de rose dans un cornet de papier épais, assez large pour la fleur ne touche pas ; collez le tour du cornet de manière que l'air n'y puisse pénétrer, et suspendez les cornets dans un placard bien sec et obscur.

L'hiver, quand vous voudrez des roses, défaits le cornet, coupez le bout qui a été caché, brûlez-le à la flamme d'une bougie, placez la fleur dans de l'eau froide, et deux heures après, vous aurez des roses de la première fraîcheur !

Utilité de certains animaux réprouvés.

Souvent bien des vergers et des jardins sont dépouillés par les chenilles. Pour combattre ce fléau, Dieu a donné à l'homme les secours des "insectivores" ; mais, par ignorance, l'homme détruit avec acharnement ces auxiliaires précieux ; il tue impitoyablement le crapaud, le hérisson, la salamandre maculée, la muscardine, le hibou, la chauve-souris, etc., etc. Cependant ces "insectivores" rendent les plus grands services en dévorant les mouches, les larves, les vers, les chenilles, les limaces, etc. Certains animaux ont reçu pour mission de purger la terre à l'intérieur, et les autres à l'extérieur ; tous remplissent leur tâche avec une admirable régularité. Ni le crapaud, ni le hérisson ne sont venimeux ; ils sont complètement inoffensifs. En Angleterre, bien loin de les tuer, on cherche à les propager, et les jardiniers, pour protéger leurs cultures, paient les crapauds jusqu'à 7 fr. 50 la douzaine.

Simple remède

Pour les Ecorchures.

Laver avec de l'eau fraîche la chair déchirée, et quand la plaie est bien propre, la couvrir entièrement avec la pellicule qui enveloppe les œufs crus sous la coquille, en ayant soin que le côté humide et gluant soit tourné du côté de la plaie. La douleur cesse bientôt, et on garde ce petit emplâtre jusqu'à ce que la plaie soit guérie.

VARIÉTÉS.

—M. X... reçoit l'autre jour la visite d'une femme qui lui demande avec instance l'aumône pour son mari aveugle, dit-elle.

Sur le point de se laisser attendrir, X... met déjà la main à la poche, lorsqu'une idée lumineuse lui traverse l'esprit : —Et comment, ma pauvre femme, ce malheur lui est-il arrivé ? —Ne m'en parlez pas, monsieur, mon mari a eu les yeux pris dans un engrenage.

Inutile, après cela, de dire que X... s'est de suite lancé dans la voie des économies.

cheval, rencontre un joueur sur son chemin.

—Père, lui cria ce profane, je veux jouer mon âme contre ton cheval. Le saint accepta la proposition et, les dés jetés, gagna la partie ; sur quoi le joueur entra dans la religion de saint Bernard, et après une vie très sainte et une fin très heureuse, émigra vers le Seigneur, ou, plus simplement, mourut.

Un avocat, qui ne croit pas aux revenants et aux sortilèges, se trouvait pendant les vacances, avec un habitant d'une commune où la foi aux loup-garous est en pleine ferveur. Le villageois soutenait que chaque soir le loup-garou parcourait la campagne, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre. L'avocat, hasardant un geste d'incrédulité : "Mais, monsieur, lui dit le paysan, mais j'ai vu avant-hier, vu, de mes yeux vu, même que j'en ai eu une frayeur terrible.

—Et sous quelle forme s'est-il présenté à vos regards ?
—Sous celle d'un âne.
—Vous avez eu peur de votre ombre.

Une grande administration financière, qui cesse les affaires, s'est vue obligée de rembourser son personnel. —Voici une mesure administrative fort cruelle qui va coûter la vie à bien du monde ! fit un chef de division, remercié comme les autres. —Que voulez-vous dire ? demanda un de ses amis. —Puisque je suis sans position, répond celui-ci, je me vois forcé de reprendre ma profession... et je suis médecin !

La maman à son fils :
—M. André, vous savez que vous êtes privé de dessert ?
—Moi ? pourquoi donc ?
—Je vous ai donné, ce matin, trois additions à faire et vous ne les avez pas faites !
—Pardonnez-moi, maman.
—Comment, pardon ?
—Je n'ai plus qu'à les additionner !

SOUS PRESSE

—ET—
DEVANT ÊTRE BIENTÔT PUBLIÉE.
Une liste renfermant les noms de 800 ACHETEURS DE PIANOS, de Québec et dans le voisinage, des célèbres manufactures de CHICKERING, STEINWAY, HAINES, ET AUTRES ; AUSSI

ORGUES DE CABINET
de Masson & Hamelin, et de Prince et Bell & Co. A toujours en main une grande variété des instruments ci-dessus décrits et les offrent en vente à des conditions faciles de paiement.

Chaque instrument est garanti POUR CINQ ANS.

PIANOS ET ORGUES À LOUER.
R. MORGAN.
No. 28, rue Fabrique.
Québec, 21 août, 1876. 627



CHEMIN DE FER

Levis et Kennebec.

Le 1er et après le 1er Octobre, et jusqu'à avis contraire, les trains marcheront comme suit :
La malte et le train mixte partiront de Lévis à 4.30 heures P. M., tous les jours (excepté les Dimanches) s'arrêtant aux stations intermédiaires, et arrivant à St. Joseph à 7.45 heures P. M.

Pour le retour, laissant St. Joseph à 5.00 heures A. M., ils arriveront à Lévis à 8.00 heures A. M.

Le fret reçu jusqu'à 2.30 heures P. M., à Québec, et celui de Lévis reçu jusqu'à 3.30 heures P. M., seront expédiés le même soir.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau du surintendant, à Lévis, ou au bureau des constructeurs, 118, rue St. Pierre, Québec.

W. C. HALL, Surintendant.

LAROCHELLE & SCOTT, Constructeurs, Québec, 22 Septembre 1876. — 21 av. c. 947

EXPlication du CATECHISME De la première Enfance

A l'usage des Instituteurs, des Institutrices et des mères de famille, et pouvant servir aux élèves des grands séminaires, par l'abbé L. KINET.

Cet ouvrage a été importé spécialement pour les anciens élèves de l'Ecole Normale-Laval. En vente au Courrier du Canada : Prix : \$1.00 ; par la poste \$1.05 cts.

THIS PAPER IS ON FILE WITH

GEORGE BELL & CO. ADVERTISING AGENTS

Where Advertising Contracts can be made.

50 BONS AGENTS pour vendre le QUAKER CLEANER, le meilleur article pour un agent. Toutes les familles en ont besoin. L. N. ALLAIRE & Co. Québec, 15 Septembre 1876. 106

50 BONS AGENTS pour vendre le QUAKER CLEANER, le meilleur article pour un agent. Toutes les familles en ont besoin. L. N. ALLAIRE & Co. Québec, 15 Septembre 1876. 106

50 BONS AGENTS pour vendre le QUAKER CLEANER, le meilleur article pour un agent. Toutes les familles en ont besoin. L. N. ALLAIRE & Co. Québec, 15 Septembre 1876. 106

50 BONS AGENTS pour vendre le QUAKER CLEANER, le meilleur article pour un agent. Toutes les familles en ont besoin. L. N. ALLAIRE & Co. Québec, 15 Septembre 1876. 106

50 BONS AGENTS pour vendre le QUAKER CLEANER, le meilleur article pour un agent. Toutes les familles en ont besoin. L. N. ALLAIRE & Co. Québec, 15 Septembre 1876. 106

50 BONS AGENTS pour vendre le QUAKER CLEANER, le meilleur article pour un agent. Toutes les familles en ont besoin. L. N. ALLAIRE & Co. Québec, 15 Septembre 1876. 106

50 BONS AGENTS pour vendre le QUAKER CLEANER, le meilleur article pour un agent. Toutes les familles en ont besoin. L. N. ALLAIRE & Co. Québec, 15 Septembre 1876. 106

50 BONS AGENTS pour vendre le QUAKER CLEANER, le meilleur article pour un agent. Toutes les familles en ont besoin. L. N. ALLAIRE & Co. Québec, 15 Septembre 1876. 106

50 BONS AGENTS pour vendre le QUAKER CLEANER, le meilleur article pour un agent. Toutes les familles en ont besoin. L. N. ALLAIRE & Co. Québec, 15 Septembre 1876. 106

L'ASSURANCE STADACONA

Contre le Feu et sur la Vie

INCORPORE LE 26 MAI 1874.

Capital Autorisé \$5,000,000

Depôt du Gouvernement \$100,000.

BUREAU PRINCIPAL : 20, RUE ST. PIERRE QUEBEC.

BUREAU DES DIRECTEURS :

Président.—J. B. RENAUD, Ecr., Directeur de la Banque Union du Bas-Canada.
Vice-Président.—Hon. J. SHARPLES, Directeur de la Banque Union du Bas-Canada.
Hon. E. CHINIC, Président de la Banque Nationale.
C. TETU, Directeur de la Banque Nationale.
JAMES G. ROSS, Ecr., Président de la Banque de Québec.
P. E. CASGRAIN, Ecr., M. P.

Des bureaux locaux sont établis dans toute la Puissance. Les polices d'Assurance contre le feu et sur la vie sont émises à des taux modérés. Québec, 10 Janvier 1876. 992

NATIONAL INSURANCE COMPANY MONTREAL

Inspecteur en Chef. C. D. HANSON.

Secrétaire. HENRY LEE.

Président. ALEX. W. OGILVIE, M. P. P.

Vice-Président et Gérant. WILLIAM ANGUS, 1er.

CAPITAL \$2,000,000.

Depot au Gouvernement de la Puissance en Devises Municipales \$56,990

Risque contre le Feu sur des propriétés de Ville et de la Campagne à des taux proportionnels.

Assurances sur les Eglises et les Couvents avec leurs contenus, à des taux spéciaux.

F. O. PAQUET, Agent Solliciteur, A. G. TOURANGEAU, Agent, St. Roch.

L. S. E. THOMPSON, Agent, Lévis. T. H. MAHONY, Agent Général. No. 78, Rue St. Pierre, vis-à-vis la Banque Nationale, Québec. Québec, 19 Avril 1876. 3 Mars 1876—c.

J. B. LALIBERTE. CHAPEAUX ! CHAPEAUX !!

A l'Enseigne de l'Original

Chapellerie à la Mode établie en 1867 rue St. Joseph, St. Roch.

IMPORTATIONS EXTRAORDINAIRES DU PRINTEMPS ! !

Le soussigné a l'honneur d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il a reçu ses Immenses Importations du Printemps qui proviennent des meilleures manufactures Françaises, Anglaises et Américaines. Il offre en vente l'assortiment le plus complet et le plus varié de Chapeaux pour la saison d'été, consistant en Chapeaux de Satin, Chapeaux de Paille et de Feutre, Bonnets Ecossais (Scotch Caps), dans ce qu'il y a de plus nouveau et de plus fashionable.

Il attire spécialement l'attention sur de nouveaux Chapeaux Français extrêmement légers. Il informe également qu'il a des mesures extras pour les personnes qui rencontrent de la difficulté à se coiffer.

J. B. LALIBERTE, Rue St. Joseph, St. Roch. 16

Quebec, 31 Mai 1876.

Au Public ! !

FAITES usage du VIN DE QUININE DE CAMPBELL, le grand tonique fortifiant. GUERIRA :

LA DÉBILITÉ GÉNÉRALE. LA PERTE D'APPÉTIT. LA LASSITUDE. LA DIARRHÉE. LA DÉBILITÉ NERVEUSE. LA FIEVRE AIGUE. L'INDIGESTION. LES MALADIES Miasmatiques. LA DYSPÉPSIE. LES FIEVRES TYPHOÏDES.

A vendre en gros et en détail chez GINGRAS & LANGLOIS, Epiciers, 54, Rue du Palais.

—AUSSI— La célèbre "POUDRE ROYALE" pour les enfants et les invalides appelée "ROYAL FOOD", préparée par Kenneth, Campbell & Co., Montréal A vendre par GINGRAS & LANGLOIS, 54, Rue du Palais 39

Quebec, 19 Juin 1876.

A VENDRE A LA LIBRAIRIE DE F. X. GARANT ET CIE

Le "Guide du Touriste,"

1 volume in-12 de 84 pages. Illustré de vingt-quatre gravures.

Prix : 25 cents.—\$2.40 la douzaine Québec, 4 Août 1876. 63

Agents demandés.

50 BONS AGENTS pour vendre le QUAKER CLEANER, le meilleur article pour un agent. Toutes les familles en ont besoin. L. N. ALLAIRE & Co. Québec, 15 Septembre 1876. 106

50 BONS AGENTS pour vendre le QUAKER CLEANER, le meilleur article pour un agent. Toutes les familles en ont besoin. L. N. ALLAIRE & Co. Québec, 15 Septembre 1876. 106

50 BONS AGENTS pour vendre le QUAKER CLEANER, le meilleur article pour un agent. Toutes les familles en ont besoin. L. N. ALLAIRE & Co. Québec, 15 Septembre 1876. 106

50 BONS AGENTS pour vendre le QUAKER CLEANER, le meilleur article pour un agent. Toutes les familles en ont besoin. L. N. ALLAIRE & Co. Québec, 15 Septembre 1876. 106

50 BONS AGENTS pour vendre le QUAKER CLEANER, le meilleur article pour un agent. Toutes les familles en ont besoin. L. N. ALLAIRE & Co. Québec, 15 Septembre 1876. 106

Mis à l'épreuve depuis 20 ans.

Cire de Gibson,

Remède sûr et efficace pour les cors

—ET— La meilleure emplâtre connue pour les Calus

L'onguent le plus doux, le plus abstersif et le plus curatif de nos jours, pour les plaies, les érythèmes aux mains, les clous, panaris, brûlures et engelures.

C'est un remède d'une grande valeur pour apaiser les douleurs ; c'est aussi un composé hautement estimé pour les plaies des chevaux. Quant aux cors, l'application de cette cire est des plus douces comme effet ; elle fait promptement disparaître la douleur et dessèche le cor, dans une période de jours proportionnés au temps depuis lequel il existe.

Preuve Evidente

de A. B. FOSTER, Ex-Sénateur, Waterloo :

Connaissant la valeur de la CIRE DE GIBSON, comme remède sûr et efficace pour les cors, j'ai pu le recommander comme étant le plus digne de confiance. Je suis persuadé que personne ne se servira de ce composé sans en éprouver un grand soulagement.

Hon. A. B. FOSTER.

De M. McBEAN, marchand de bois, Montréal :

M'étant accidentellement broyé le doigt entre deux pièces de bois, je ne pus fermer l'œil pendant deux nuits, tant ma douleur était grande. Je me servis alors de la CIRE DE GIBSON, et aussitôt la douleur cessa et je dormis la nuit suivante. Cet incomparable onguent avait épuré ma plaie en quelques minutes à mon extrême satisfaction.

ARCH. McBEAN. JOHN LEWIS & CIE, Quartier Victoria, Montréal.

Québec 19 Juillet 1876.—Jan 59

LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Malles CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1876.—Arrangements d'ETE—1876.

CETTE LIGNE se compose des puissants steamers en fer de première classe suivants, bdt sur le Clyde, à double engins.

SARDINIAN.....3200 Lt. Dutton, R. N. R. CHIRASIAN.....3400 Lt. Smith, R. N. R. POLYNESIAN.....3400 Capt. R. Brown. SARMAHAN.....3500 Capt. J. Aird. SCANDINAVIAN.....3600 Capt. Barclay. PRUSSIAN.....3600 Capt. J. Ritchie. MORAVIAN.....2650 Capt. J. Graham. PERUVIAN.....3600 Capt. Watts. CASPIAN.....3200 Capt. Troch. HIBERNIAN.....3400 Lt. Archer, R. N. R. NOVA SCOTIAN.....3300 Capt. Richardson. AUSTRIAN.....2700 Capt. J. Whyte. RESTORIAN.....2700 Capt. Wallace. MANTOBIAN.....3150 Capt. Bone. CANADIAN.....3600 Capt. J. Miller. CORINTHIAN.....3600 Capt. Jas. Scott. PHOENICIAN.....2600 Capt. Menzies. WALDENIAN.....2300 Capt. Stephens. ACADIAN.....1350 Capt. Cabot. NEWFOUNDLAND.....1500 Capt. Mylius.

LES VAPEURS DE LA LIGNE DE LA MALLE DE LIVERPOOL

(Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de QUEBEC chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et débarquer les Malles et les Passagers allant en Irlande et en Ecosse ou en venant) partiront comme suit :

PERUVIAN.....Samedi, 9 Septembre 1876. SARDINIAN....." 23 " " CHIRASIAN....." 30 " " SARMAHAN....." 7 Octobre " MORAVIAN....." 14 " "

Prix du Passage de Québec :

Chambres.....\$50 \$70 \$80 Entrepont.....\$25 Intermédiaire.....\$45

LES VAPEURS DE LA LIGNE DE GLASGOW

Partiront de Glasgow, chaque MARDI et de Québec, le JEUDI. Devront partir de Québec :

Taux du Passage de Québec. Cabine.....\$60.00 Intermédiaire.....40.00 Entrepont.....25.00

On ne peut retenir de chambres si on ne paye d'avance. Il y aura dans chaque navire un médecin expérimenté. On fera payer deux chemises sterling par bouteille à toute personne se fournissant elle-même de vins et de liqueurs pour l'ouverture des bouteilles.

Les Malles et les Passagers pour Liverpool, laisseront le Quai Napoléon tous les SAMEDIS MATIN, à 9 heures précises. Pour plus amples informations s'adresser à ALLANS, RAE & CIE, Agents Québec, 1er Septembre 1876. c-1

SOUS PRESSE.

MELANGES

Archeologiques et Bibliographiques, Rangés par ordre alphabétique pour l'usage et la commodité du

TOURISTE

Par J. A. MALGUIN, Avocat. 1 vol : grand in-8, 500 pages. Prix de la Souscription.....\$1.00

M. GARANT & CIE, Editeurs, No. 6, Rue de la Fabrique, Québec.

On souscrit aussi chez MM. ROLLAND et Fils, Libraire, Montréal. Québec, 19 Juillet 1876. 60

A PRETER.

\$30,000 SUR PROPRIÉTÉS DE VILLES OU DE LA CAMPAGNE. S'adresser à LOUIS LESSARD, Sec. Trés.

Société de Construction Per-

manento de Québec, Québec, 28 Juillet 1876. 64

LIBRAIRIE.

A Messieurs les Secrétaires-Trésoriers des Municipalités Scolaires et à Messieurs les Professeurs de collèges, Instituteurs, Ins-

titutrices, etc., etc.

Le soussigné ayant grandement agrandi son établissement, désire informer ceux qui s'intéressent à l'éducation des enfants, qu'il a toujours en mains un assortiment des plus complets en ce qui concerne la LIBRAIRIE.

L'assortiment des livres d'Ecoles comprend tous les livres Français et Anglais approuvés par le CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, et aussi tous les livres de MM. les Professeurs de l'Ecole Normale Laval. Le département des PAPIERS est aussi des plus variés et à des prix extrêmement bas. Fournitures d'Ecoles de toutes sortes.

—AUSSI— Nonvèlement reçu, un envoi considérable d'ENCHERS MAGIQUES, INEPUISABLES qui seront vendus à réduction. Il ne tient seulement qu'à mettre un petit peu d'EAU et l'on obtient l'encre la plus noire et la plus limpide. I. P. DERY, Libraire, 40, Rue St. Pierre, Basse-Ville. 944

LIBRAIRIE.

A Messieurs les Secrétaires-Trésoriers des Municipalités Scolaires et à Messieurs les Professeurs de collèges, Instituteurs, Ins-

titutrices, etc., etc.

Le soussigné ayant grandement agrandi son établissement, désire informer ceux qui s'intéressent à l'éducation des enfants, qu'il a toujours en mains un assortiment des plus complets en ce qui concerne la LIBRAIRIE.

L'assortiment des livres d'Ecoles comprend tous les livres Français et Anglais approuvés par le CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, et aussi tous les livres de MM. les Professeurs de l'Ecole Normale Laval.

Le département des PAPIERS est aussi des plus variés et à des prix extrêmement bas. Fournitures d'Ecoles de toutes sortes.

—AUSSI— Nonvèlement reçu, un envoi considérable d'ENCHERS MAGIQUES, INEPUISABLES qui seront vendus à réduction. Il ne tient seulement qu'à mettre un petit peu d'EAU et l'on obtient l'encre la plus noire et la plus limpide.

I. P. DERY, Libraire, 40, Rue St. Pierre, Basse-Ville. 944

Quebec, 4 août 1876.

Vous le Faire de l'Argent.

Si vous voulez faire de l'argent allez acheter vos Moulins à Coudre chez L. N. ALLAIRE & Co. Un rabai de 25 PAR CENT SERA FAIT PENDANT UN MOIS.

—N'oubliez pas d'aller acheter vos Moulins à Coudre, Chez L. N. ALLAIRE & Co., Rue St. Pierre.

Nos Machines à Coudre sont les meilleurs Moulins à Coudre vendus en Canada jusqu'à ce jour. Elles sont garanties pour CINQ (5) ANS. L. N. ALLAIRE & Co., Rue St. Pierre, Vis-à-vis la Banque de Québec. Québec, 22 Septembre 1876. 937

ECONOMISEZ LE TRAVAIL

—ET— Epargnez votre Argent.

Important pour les Hôtels, Couvents, et Collèges.

LE SOUSSIGNÉ est prêt à poser et mettre en opération sous le plus court délai, de petits engins et bouillottes pour faire la cuisine, le lavage et repassage, scier le bois de corde, opérer un éleveur et réchauffer la bâtisse.

CONDITIONS FACILES ! !

Pour toute autre information s'adresser à ANTOINE ROUSSEAU, Jr., Ingénieur Mécanicien, 36, Rue St. Charles, au pied de la Côte du Palais Québec, 11 Sept. 1876. 19 mai-76c-9

Eugene Hamel, ARTISTE-PEINTRE.

Portraits en couleurs à l'huile d'après nature.—Portraits au crayon d'après photographie.

PRIX TRÈS MODÉRÉS. No. 363, Rue St. Jean, hors les Murs, Québec Québec, 31 Mars 1876.—1 an. 966

CONDITIONS

Courrier du Canada.

Prix de l'Abonnement :

CANADA.—Un an.....\$5.00 do.....Six mois.....4.00 do.....Trois mois.....2.00

ETATS-UNIS D'AMERIQUE Un an.....3.00 do.....Six mois.....2.50 do.....Trois mois.....1.50

ANGLETERRE.....Un an.....20s stig do.....Six mois.....10 " do.....Trois mois.....6 "